

Résumé des
titres et emprunts émis par
le gouvernement du Canada

en cours au
31 décembre 2001



Banque du Canada

Pour obtenir des copies supplémentaires de cette publication,
veuillez communiquer avec la :

Diffusion des publications
Services de communication
Banque du Canada
234, rue Wellington
Ottawa (Ontario)

Téléphone : (613) 782-8248

Télécopieur : (613) 782-8878

Adresse électronique : publications@bank-banque-canada.ca

Accessible également dans le site web de la Banque du Canada à
l'adresse suivante : www.banqueducanada.ca/fr/guide_idx-f.htm

ISBN : 0-662-65394-7
Imprimé au Canada sur papier recyclé

Table des matières

Partie 1 – Tableaux de référence

Tableau 1 - Résumé de l'encours des titres et emprunts intérieurs ou libellés en devises du gouvernement du Canada	1
Tableau 2 - Emprunts du gouvernement du Canada remboursés avant l'échéance	2
Tableau 3 - Obligations et billets émis et garantis par le gouvernement du Canada – Émissions brutes, rachats et émissions nettes	3
Tableau 4 - Swaps de taux d'intérêt du gouvernement du Canada sur le marché intérieur	5
Tableau 5 - Swaps de devises du gouvernement du Canada (à l'exclusion des swaps de dollars canadiens contre des dollars É.-U., des euros et des yens)	5
Tableau 6 - Swaps de dollars canadiens contre des dollars É.-U. effectués par le gouvernement du Canada	6
Tableau 7 - Swaps de dollars canadiens contre des euros effectués par le gouvernement du Canada	8
Tableau 8 - Swaps de dollars canadiens contre des yens effectués par le gouvernement du Canada	11

Partie 2 - Titres négociables

Section 2.1 - Bons du Trésor	12
Modalités	12
Emprunts ventilés par date d'échéance et encours	13
Section 2.2 - Obligations négociables	14
Modalités	14
Emprunts ventilés par émission, ISIN et encours	16
Emprunts ventilés par date d'échéance	18
Fonds de rachat et obligations remboursables	20
Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission ...	21
Section 2.3 - Titres libellés en devises	77
Modalités	77
Emprunts ventilés par date d'échéance et encours	79
Renseignements relatifs aux obligations, présentés selon la date d'échéance de l'émission	81

Partie 3 - Titres non négociables

Section 3.1 - Obligations d'épargne du Canada	103
Modalités	103
Emprunts ventilés par date d'échéance et encours	110
Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission ...	111
Section 3.2 - Obligations à prime du Canada	125
Modalités	125
Emprunts ventilés par date d'échéance et encours	131
Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission ...	132
Section 3.3 - Fonds de placement du Régime de pensions du Canada	142
Modalités et encours	142

Partie 1 – Tableaux de référence

Tableau 1

Résumé de l'encours des titres et emprunts intérieurs ou libellés en devises du gouvernement du Canada

Titres négociables

Bons du Trésor 95 000 000 000 \$

Obligations négociables (intérieures) 287 231 405 044 \$

Devises

Bons du Canada 4 278 920 219 \$

Billets du Canada 1 370 280 000 \$

Eurobillets à moyen terme 3 465 514 000 \$

Autres billets et obligations 19 657 091 763 \$

Emprunts 0 \$

28 771 805 982 \$

Titres non négociables

Obligations d'épargne du Canada 19 219 330 558 \$

Obligations à prime du Canada 4 965 599 886 \$

Obligations émises en faveur du Fonds de placement
du Régime de pensions du Canada 3 389 760 000 \$

438 577 901 470 \$

Section 1.1 - Tableaux de référence

Tableau 2

Emprunts du gouvernement du Canada remboursés avant l'échéance								
Échéance initiale	Taux d'intérêt nominal	Lettre de série	Date de rachat	Prix de rachat	Intérêt couru sur une obligation de 100 \$	N° du dernier coupon valide	Payable*	
1944	15 janv.	2¼	-	16 août 1943	100	0,20 \$	13	N. Y.
1945	15 août	2½	-	15 août 1943	100	-	16	N. Y.
	15 oct.	4	N7	15 oct. 1943	100	-	20	C.
1948	15 janv.	2½	A	15 janv. 1947	100	-	8	N. Y.
1949	1 ^{er} juin	3¼	D9	1 ^{er} juin 1946	100	-	18	C.
	15 oct.	3½	C4	15 oct. 1944	100	-	20	C.
1950	1 ^{er} juill.	3½	-	17 avril 1940	100	-	-	L.
1951	15 juin	3	K4	15 juin 1950	101	-	18	C.
	15 nov.	3¼	F3	15 nov. 1948	100	-	22	C.
1952	1 ^{er} févr.	3¼	F8"E"	1 ^{er} févr. 1948	100	-	16	C.
	1 ^{er} févr.	3¼	F8"A"	1 ^{er} févr. 1949	100	-	18	C.
	1 ^{er} févr.	3¼	F8"B"	1 ^{er} févr. 1950	100	-	20	C.
	1 ^{er} févr.	3¼	F8"D"	1 ^{er} févr. 1951	100½	-	22	C.
	1 ^{er} mai	5	-	15 mars 1943	100	1,86 \$	41	N. Y.
	1 ^{er} oct.	3	K1	1 ^{er} oct. 1949	100	-	18	C.
	15 oct.	4	N4	15 oct. 1947	100	-	30	C.
1953	15 janv.	3	B	16 janv. 1946	103	-	6	N. Y.
1955	1 ^{er} mai	3¼	-	1 ^{er} mai 1950	100	-	-	L.
	1 ^{er} juin	3	C7	1 ^{er} juin 1950	100	-	30	C.
	1 ^{er} juin	3	D2	1 ^{er} juin 1950	100	-	29	C.
1956	1 ^{er} nov.	4½	R6	1 ^{er} nov. 1946	100	-	31	C.
	1 ^{er} nov.	3	L2	1 ^{er} juin 1954	101	0,26 \$	23	C.
1957	1 ^{er} mai	3	L4	1 ^{er} oct. 1954	100	1,26 \$	22	C.
	1 ^{er} nov.	4½	R7	1 ^{er} nov. 1947	100	-	33	C.
1958	15 janv.	3	C	16 janv. 1946	103	-	6	N. Y.
	1 ^{er} juin	3	F5	1 ^{er} déc. 1954	100	-	33	C.
	1 ^{er} sept.	4	-	1 ^{er} sept. 1953	100	-	-	L.
	1 ^{er} nov.	4½	R8	1 ^{er} nov. 1948	100	-	35	C.
1959	1 ^{er} nov.	4½	R9	1 ^{er} nov. 1949	100	-	37	C.
1960	1 ^{er} oct.	4	-	1 ^{er} oct. 1940	100	-	-	L.
	1 ^{er} oct.	4	-	1 ^{er} oct. 1950	100	-	40	N. Y.
1961	15 janv.	3¼	-	15 janv. 1956	100	-	40	N. Y.
1963	1 ^{er} août	3	-	1 ^{er} févr. 1959	100	-	21	N. Y.
1966	1 ^{er} juin	3¼	D4	1 ^{er} juin 1956	100	-	40	C.
1967	15 janv.	3	-	15 janv. 1946	104	-	18	N. Y.
1968	15 nov.	3	-	15 nov. 1945	104	-	14	N. Y.
1989	19 févr.	7,1	-	19 août 1986	100½	-	-	T.
1992	31 juill.	7,9	-	29 juill. 1988	100½	-	-	T.
1993	27 nov.	7	-	27 nov. 1989	100½	-	-	T.
1998	1 ^{er} avril	8	-	1 ^{er} avril 1991	102	-	26	N. Y.
1998	15 oct.	9¼	-	15 oct. 1989	103,26	-	22	N. Y.
1999	19 févr.	7½	-	19 août 1986	100½	-	-	T.

* C. : Canada; L. : Londres, Angleterre; N. Y. : New York; T. : Tokyo, Japon.

Section 1.1 - Tableaux de référence

Tableau 3

Obligations et billets émis et garantis par le gouvernement du Canada									
Émissions brutes, rachats et émissions nettes *									
(Valeurs nominales, en millions de dollars canadiens)									
Année	Émissions brutes			Remboursements			Émissions nettes		
	\$ CAN	Autres monnaies	Total	\$ CAN	Autres monnaies	Total	\$ CAN	Autres monnaies	Total
1936	315	88	403	139	114	253	175	-26	150
1937	249	85	334	244	95	339	5	-10	-5
1938	190	89	278	106	97	203	84	-9	75
1939	185	20	205	114	76	190	70	-56	14
1940	609	-	609	152	128	280	457	-128	329
1941	925	11	936	182	217	399	743	-206	537
1942	2 069	-	2 069	248	172	420	1 820	-172	1 648
1943	2 950	99	3 050	317	239	555	2 634	-139	2 494
1944	3 129	-	3 129	443	65	508	2 686	-65	2 621
1945	3 636	-	3 636	99	46	145	3 536	-46	3 491
1946	914	-	914	693	153	847	220	-153	67
1947	366	-	366	623	30	653	-256	-30	-288
1948	1 085	290	1 375	1 477	142	1 619	-392	148	-244
1949	721	100	821	1 126	88	1 214	-406	12	-393
1950	2 108	62	2 170	2 136	134	2 270	-28	-73	-101
1951	578	-	578	893	53	946	-315	-53	-368
1952	827	-	827	949	2	951	-122	-2	-124
1953	2 033	-	2 033	1 575	6	1 582	457	-6	451
1954	3 400	-	3 400	3 698	3	3 700	-298	-3	-301
1955	1 370	-	1 370	971	60	1 031	399	-60	340
1956	1 527	-	1 527	2 026	116	2 143	-500	-116	-616
1957	2 602	-	2 602	2 654	68	2 722	-52	-68	-120
1958	9 200	-	9 200	7 816	2	7 818	1 383	-2	1 382
1959	2 893	-	2 893	2 604	149	2 752	289	-149	141
1960	2 665	-	2 665	1 960	1	1 961	705	-1	704
1961	3 429	-	3 429	2 384	55	2 439	1 044	-55	990
1962	3 307	135	3 442	2 882	39	2 921	425	96	521
1963	3 301	135	3 436	2 667	17	2 684	634	119	752
1964	3 383	-	3 383	2 826	-	2 826	557	-	557
1965	2 874	-	2 874	2 930	5	2 936	-57	-5	-62
1966	4 159	-	4 159	3 744	5	3 749	415	-5	410
1967	3 694	-	3 694	2 873	205	3 079	820	-205	615
1968	6 329	268	6 597	5 420	2	5 422	909	266	1 175
1969	6 424	16	6 440	6 169	2	6 170	255	14	269
1970	4 359	-	4 359	3 135	110	3 245	1 224	-110	1 114
1971	5 208	-	5 208	2 864	2	2 866	2 344	-2	2 342
1972	3 470	-	3 470	2 200	2	2 201	1 270	-2	1 269
1973	3 138	-	3 138	3 725	90	3 815	-588	-90	-677
1974	9 057	-	9 057	5 740	45	5 785	3 317	-45	3 272
1975	6 129	-	6 129	2 695	37	2 732	3 434	-37	3 397
1976	6 137	-	6 137	3 547	2	3 549	2 590	-2	2 588
1977	8 562	-	8 562	3 024	2	3 026	5 538	-2	5 536
1978	13 249	2 316	15 565	7 893	2	7 895	5 356	2 315	7 670
1979	14 000	728	14 728	8 568	2	8 570	5 433	726	6 159
1980	14 410	-	14 410	8 495	2	8 497	5 915	-2	5 913
1981	19 510	359	19 869	7 083	2	7 085	12 427	357	12 784
1982	20 536	1 330	21 866	7 890	2	7 892	12 646	1 329	13 975
1983	24 669	616	25 285	11 163	1 110	12 273	13 506	-494	13 013

(à suivre)

Section 1.1 - Tableaux de référence

Tableau 3 (suite)

Obligations et billets émis et garantis par le gouvernement du Canada Émissions brutes, rachats et émissions nettes * (Valeurs nominales, en millions de dollars canadiens)									
Année	Émissions brutes			Remboursements			Émissions nettes		
	\$ CAN	Autres monnaies	Total	\$ CAN	Autres monnaies	Total	\$ CAN	Autres monnaies	Total
1984	29 470	399	29 869	14 550	417	14 966	14 921	-18	14 902
1985	32 332	2 590	34 921	12 874	606	13 480	19 457	1 984	21 441
1986	23 652	2 845	26 496	15 428	427	15 854	8 224	2 418	10 642
1987	35 668	727	36 395	15 076	1 712	16 789	20 591	-985	19 607
1988	32 541	-	32 541	21 537	739	22 276	11 004	-739	10 265
1989	28 240	-	28 240	29 080	1 810	30 890	-840	-1 810	-2 651
1990	34 412	-	34 412	26 486	912	27 398	7 926	-912	7 015
1991	40 955R	-	40 955R	20 557	877	21 433R	20 397	-877	19 520
1992	39 070R	-	39 070R	25 101R	882	25 984	13 970R	-882	13 088R
1993	50 038	-	50 038	27 027	956	27 983	23 009	-956	22 053
1994	53 842	5 420	59 262	25 161	-	25 161	28 681	5 420	34 101
1995	51 000	4 095	55 095	28 554	847	29 401	22 444	3 248	25 695
1996	62 466	4 811	67 278	32 550	1 364	33 914	29 918	3 447	33 364
1997	47 804	2 874	50 677	28 830	3 409	32 238	18 974	-535	18 439
1998	43 752	12 760	56 512	45 375	1 243	46 617	-1 622	11 517	9 895
1999	45 373	4 855	50 228	44 294	3 720	48 014	1 079	1 135	2 214
2000	45 837	-	45 837	48 505R	2 289	50 795R	-2 669R	-2 289	-4 958R
2001**	42 277	638	42 915	57 986	2 397	60 382	-15 708	-1 759	-17 466

* Non compris les bons du Trésor et les emprunts étrangers.

Obligations et billets émis et garantis par le gouvernement du Canada, obligations d'épargne du Canada, obligations à prime du Canada et Fonds de placement du Régime de pensions du Canada compris.

** Provisoire. Pour des données récentes, voir le tableau F7 dans la Revue de la Banque du Canada.

R Révisé.

Section 1.1 - Tableaux de référence

Tableau 4

Swaps de taux d'intérêt du gouvernement du Canada sur le marché intérieur		
Une partie des paiements en dollars canadiens à taux fixe liés à l'émission obligataire du gouvernement canadien indiquée ci-dessous a été échangée contre des paiements en dollars canadiens à taux variable établi à partir du taux des acceptations bancaires à trois mois en dollars canadiens.		
Date d'échéance	Taux d'intérêt nominal*	Montant notionnel
2004 (1 ^{er} févr.)	10¼	50 000 000
		50 000 000 \$
* Taux de l'obligation sur laquelle porte le swap.		

Tableau 5

Swaps de devises du gouvernement du Canada				
(à l'exclusion des swaps de dollars canadiens contre des dollars É.-U., des euros et des yens)				
Des obligations de paiement du gouvernement libellées dans une monnaie donnée au titre du principal et des intérêts ont été échangées contre des flux de liquidités en dollars É.-U.				
Date d'échéance	Taux d'intérêt nominal	Montant notionnel*	Base	Montant notionnel
2002 (22 janv.)	5,125	300 000 000 \$EU	LIBOR à 3 mois	300 000 000 \$ É.-U.
2003 (16 juill.)	7,500	20 000 000 000 Dr	LIBOR à 3 mois	65 000 000
2004 (26 nov.)	6,250	300 000 000 £	LIBOR à 3 mois	495 000 000
(26 nov.)	6,250	200 000 000 £	LIBOR à 3 mois	340 600 000
(30 nov.)	5,400	700 000 000 NOK	LIBOR à 3 mois	87 924 000
(22 déc.)	5,750	500 000 000 DKr	LIBOR à 3 mois	76 220 000
2007 (3 oct.)	6,625	500 000 000 \$NZ	LIBOR à 3 mois	319 000 000
(19 nov.)	4,000	30 000 000 \$ÉU	LIBOR à 3 mois	25 350 000
2008 (31 janv.)	3,300**	5 000 000 000 ¥	LIBOR à 3 mois	43 879 000
(5 nov.)	5,295	1 200 000 000 \$ÉU	LIBOR à 3 mois	1 200 000 000
				2 952 973 000 \$ É.-U.
* ¥ : yen japonais; Dr : drachme grecque; £ : livre sterling; DKr : couronne danoise; \$NZ : dollar néo-zélandais; NOK : Couronne norvégienne; \$ÉU : dollar É.-U.				
** Même si le principal est libellé en yens, le coupon est payable en dollars australiens.				

Section 1.1 - Tableaux de référence

Tableau 6

Swaps de dollars canadiens contre des dollars E.-U. effectués par le gouvernement du Canada				
Des obligations de paiement du gouvernement libellées en dollars canadiens ont été échangées contre des obligations de paiement en dollars E.-U.				
Date d'échéance	Taux d'intérêt nominal	Montant notionnel	Base	Montant notionnel
2002 (1 ^{er} avr.)	4,9240	70 900 000	Taux fixe	50 000 000 \$ÉU
(1 ^{er} mai)	5,2357	148 460 000	LIBOR à 3 mois	100 000 000
(1 ^{er} sept.)	5,2570	356 025 000	LIBOR à 3 mois	250 000 000
(1 ^{er} sept.)	5,4392	716 000 000	LIBOR à 3 mois	500 000 000
(3 sept.)	5,4830	347 500 000	Taux fixe	250 000 000
(28 oct.)	BT à 3 mois	147 400 000	Basé sur le LIBOR	100 000 000
(15 déc.)	4,9360	358 625 000	LIBOR à 3 mois	250 000 000
(15 déc.)	5,1900	500 000 000	LIBOR à 3 mois	350 000 000
2003 (1 ^{er} juin)	4,92352	73 850 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000
(1 ^{er} juin)	4,9827	113 400 000	LIBOR à 3 mois	75 000 000
(1 ^{er} sept.)	4,6137	77 530 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000
(1 ^{er} sept.)	5,2041	76 510 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000
(1 ^{er} sept.)	5,3056	74 450 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000
(1 ^{er} oct.)	4,7130	100 633 000	LIBOR à 3 mois	65 000 000
(30 nov.)	BT à 3 mois	146 600 000	Basé sur le LIBOR	100 000 000
(1 ^{er} déc.)	4,6500	99 775 000	LIBOR à 3 mois	65 000 000
(1 ^{er} déc.)	4,7100	100 197 500	LIBOR à 3 mois	65 000 000
(1 ^{er} déc.)	4,7670	100 327 500	LIBOR à 3 mois	65 000 000
(1 ^{er} déc.)	5,5085	501 312 500	LIBOR à 3 mois	325 000 000
2004 (1 ^{er} févr.)	4,7550	150 860 000	LIBOR à 3 mois	100 000 000
(1 ^{er} févr.)	4,7809	113 452 500	LIBOR à 3 mois	75 000 000
(1 ^{er} févr.)	4,8406	153 050 000	LIBOR à 3 mois	100 000 000
(1 ^{er} févr.)	4,8740	75 645 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000
(1 ^{er} févr.)	4,9177	150 600 000	LIBOR à 3 mois	100 000 000
(1 ^{er} févr.)	4,9270	74 680 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000
(1 ^{er} févr.)	4,9318	74 450 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000
(30 mars)	BT à 3 mois	151 330 000	Basé sur le LIBOR	100 000 000
(1 ^{er} juin)	4,7520	74 850 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000
(1 ^{er} juin)	4,9493	72 530 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000
(1 ^{er} juin)	5,0180	151 240 000	LIBOR à 3 mois	100 000 000
(1 ^{er} juin)	5,1918	151 700 000	LIBOR à 3 mois	100 000 000
(1 ^{er} juin)	5,2100	76 050 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000
(1 ^{er} oct.)	4,8386	112 800 000	LIBOR à 3 mois	75 000 000
(1 ^{er} oct.)	5,3459	76 330 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000
(23 nov.)	AB à 3 mois	154 900 000	LIBOR à 3 mois	100 000 000
2005 (1 ^{er} mars)	4,9280	98 254 000	LIBOR à 3 mois	65 000 000
(1 ^{er} mars)	5,2069	359 500 000	LIBOR à 3 mois	250 000 000
(1 ^{er} mars)	5,2230	354 250 000	Taux fixe	250 000 000
(1 ^{er} sept.)	5,4072	151 580 000	LIBOR à 3 mois	100 000 000
(23 nov.)	AB à 3 mois	232 350 000	LIBOR à 3 mois	150 000 000
(1 ^{er} déc.)	4,6570	76 900 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000
(1 ^{er} déc.)	4,8175	77 125 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000
(1 ^{er} déc.)	4,84177	75 725 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000
(1 ^{er} déc.)	7,5800	681 350 000	Taux fixe	500 000 000

(à suivre)

Section 1.1 - Tableaux de référence

Tableau 6 (suite)

Swaps de dollars canadiens contre des dollars É.-U. effectués par le gouvernement du Canada				
Des obligations de paiement du gouvernement libellées en dollars canadiens ont été échangées contre des obligations de paiement en dollars É.-U.				
Date d'échéance	Taux d'intérêt nominal	Montant notionnel	Base	Montant notionnel
2006 (1 ^{er} mars)	4,7815	74 685 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000
(1 ^{er} oct.)	4,8488	76 525 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000
(1 ^{er} oct.)	4,8801	75 460 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000
(30 oct.)	AB à 3 mois	384 375 000	LIBOR à 3 mois	250 000 000
(23 nov.)	AB à 3 mois	232 350 000	LIBOR à 3 mois	150 000 000
2007 (1 ^{er} juin)	5,5270	354 375 000	LIBOR à 3 mois	250 000 000
(1 ^{er} juin)	5,5694	355 875 000	LIBOR à 3 mois	250 000 000
(1 ^{er} juin)	5,7790	357 000 000	LIBOR à 3 mois	250 000 000
2008 (1 ^{er} mars)	5,1792	142 100 000	LIBOR à 3 mois	100 000 000
(1 ^{er} mars)	5,1950	71 065 000	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} mars)	5,3090	106 425 000	LIBOR à 3 mois	75 000 000
(1 ^{er} mars)	5,41945	76 125 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000
(1 ^{er} mars)	5,5119	282 860 000	Taux fixe	200 000 000
(1 ^{er} juin)	5,3050	146 900 000	LIBOR à 3 mois	100 000 000
(1 ^{er} juin)	5,3109	145 500 000	LIBOR à 3 mois	100 000 000
(1 ^{er} juin)	5,3180	145 250 000	LIBOR à 3 mois	100 000 000
(1 ^{er} juin)	5,3420	74 900 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000
(1 ^{er} juin)	5,3460	149 430 000	LIBOR à 3 mois	100 000 000
(1 ^{er} juin)	5,3468	74 345 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000
(1 ^{er} juin)	5,42238	75 110 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000
(1 ^{er} juin)	5,5570	355 475 000	LIBOR à 3 mois	250 000 000
(30 sept.)	AB à 3 mois	75 565 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000
(1 ^{er} oct.)	5,1680	77 400 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000
(1 ^{er} oct.)	5,2440	105 189 000	LIBOR à 3 mois	70 000 000
(1 ^{er} oct.)	5,3505	106 015 000	LIBOR à 3 mois	70 000 000
2009 (1 ^{er} mars)	4,7840	107 380 000	LIBOR à 3 mois	70 000 000
(1 ^{er} mars)	4,8300	100 197 500	LIBOR à 3 mois	65 000 000
(1 ^{er} mars)	4,8780	114 360 000	LIBOR à 3 mois	75 000 000
(1 ^{er} mars)	4,9630	76 570 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000
(1 ^{er} mars)	5,0034	75 725 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000
(1 ^{er} mars)	5,1167	75 000 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000
(1 ^{er} mars)	5,1462	149 300 000	LIBOR à 3 mois	100 000 000
(1 ^{er} mars)	5,3230	114 150 000	LIBOR à 3 mois	75 000 000
(1 ^{er} juin)	4,8260	108 010 000	LIBOR à 3 mois	70 000 000
(1 ^{er} juin)	4,8867	74 685 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000
(1 ^{er} juin)	4,9380	150 130 000	LIBOR à 3 mois	100 000 000
(1 ^{er} juin)	5,0040	103 656 000	LIBOR à 3 mois	70 000 000
(1 ^{er} juin)	5,0270	148 180 000	LIBOR à 3 mois	100 000 000
(1 ^{er} juin)	5,0275	76 175 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000
(1 ^{er} juin)	5,0390	<u>96 720 000</u>	LIBOR à 3 mois	<u>65 000 000</u>
		13 721 534 500 \$		9 330 000 000 \$ÉU

Section 1.1 - Tableaux de référence

Tableau 7

Swaps de dollars canadiens contre des euros effectués par le gouvernement du Canada
Des obligations de paiement du gouvernement libellées en dollars canadiens ont été échangées contre des obligations de paiement en euros.

Date d'échéance	Taux d'intérêt nominal	Montant notionnel	Base	Montant notionnel
2002 (1 ^{er} sept.)	5,4390	354 925 000 \$	Taux fixe	Euro 240 000 000
(15 déc.)	5,8750	75 750 000	Taux fixe	50 000 000
(15 déc.)	5,8770	75 744 038	Taux fixe	50 000 000
2003 (1 ^{er} févr.)	6,2340	75 375 000	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} juin)	5,7650	78 828 750	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} juin)	5,9610	48 125 000	Taux fixe	35 000 000
(1 ^{er} sept.)	5,4400	76 701 100	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} sept.)	5,4730	76 384 200	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} oct.)	6,0400	113 610 000	Taux fixe	70 000 000
(1 ^{er} oct.)	6,1481	155 410 000	Taux fixe	100 000 000
(1 ^{er} déc.)	5,4320	75 852 000	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} déc.)	5,5000	78 203 430	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} déc.)	5,5060	75 962 500	Taux fixe	50 000 000
2004 (1 ^{er} févr.)	5,0290	70 264 000	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} févr.)	5,4700	68 000 000	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} févr.)	5,4770	67 924 000	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} févr.)	5,6965	45 097 800	Taux fixe	35 000 000
(1 ^{er} févr.)	5,7970	65 461 000	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} juin)	5,1580	69 519 000	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} juin)	5,2800	77 500 000	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} juin)	5,2960	75 813 000	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} juin)	5,3300	78 907 500	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} juin)	5,3455	112 530 720	Taux fixe	75 000 000
(1 ^{er} juin)	5,3580	75 491 184	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} juin)	5,4392	113 745 000	Taux fixe	75 000 000
(1 ^{er} juin)	5,4550	75 250 000	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} juin)	5,5160	76 335 878	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} juin)	5,6300	80 950 000	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} sept.)	4,9572	67 621 700	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} sept.)	4,9658	66 985 000	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} sept.)	5,0092	74 839 500	Taux fixe	56 000 000
(1 ^{er} sept.)	5,6035	76 596 000	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} oct.)	5,9390	77 070 000	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} oct.)	5,9790	74 200 000	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} oct.)	6,0620	162 000 000	Taux fixe	100 000 000
(1 ^{er} déc.)	5,1470	65 864 750	Taux fixe	50 000 000
2005 (1 ^{er} mar.)	4,9610	67 140 000	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} sep.)	4,5670	70 412 860	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} sep.)	5,1747	70 400 000	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} sep.)	5,2000	41 590 000	Taux fixe	30 000 000
(1 ^{er} sep.)	5,2120	42 375 000	Taux fixe	30 000 000
(1 ^{er} sep.)	5,2250	71 043 000	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} déc.)	3,7883	71 463 500	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} déc.)	4,1370	70 242 650	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} déc.)	4,1765	70 303 500	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} déc.)	4,2534	70 665 750	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} déc.)	4,9268	70 892 550	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} déc.)	4,9278	70 585 050	Taux fixe	50 000 000

(à suivre)

Section 1.1 - Tableaux de référence

Tableau 7 (suite)

Swaps de dollars canadiens contre des euros effectués par le gouvernement du Canada
Des obligations de paiement du gouvernement libellées en dollars canadiens ont été échangées contre des obligations de paiement en euros.

Date d'échéance	Taux d'intérêt nominal	Montant notionnel	Base	Montant notionnel
2005 (1 ^{er} déc.)	5,0032	69 665 632	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} déc.)	5,0894	68 975 000 \$	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} déc.)	5,1580	97 621 400	Taux fixe	75 000 000
(1 ^{er} déc.)	5,1807	67 853 463	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} déc.)	5,2270	68 622 400	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} déc.)	5,2750	68 107 950	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} déc.)	6,1160	70 700 000	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} déc.)	6,1200	70 540 697	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} déc.)	6,4980	70 400 000	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} déc.)	6,5110	70 642 880	Taux fixe	50 000 000
2006 (1 ^{er} mars)	5,9720	70 560 000	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} mars)	6,0900	71 420 545	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} oct.)	5,6159	80 125 000	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} déc.)	5,2907	68 118 000	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} déc.)	5,3000	98 634 500	Taux fixe	75 000 000
(1 ^{er} déc.)	5,4229	67 818 901	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} déc.)	6,0750	74 125 000	Taux fixe	50 000 000
2007 (1 ^{er} mars)	5,2200	35 572 500	Taux fixe	25 000 000
(1 ^{er} juin)	5,7577	63 610 000	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} juin)	6,4088	150 000 000	Taux fixe	100 000 000
(1 ^{er} juin)	6,4100	74 697 930	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} juin)	6,4200	75 044 970	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} oct.)	5,2447	35 187 500	Taux fixe	25 000 000
(1 ^{er} oct.)	5,4840	67 000 000	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} oct.)	6,4390	71 874 000	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} oct.)	6,4650	71 449 303	Taux fixe	50 000 000
2008 (1 ^{er} mars)	4,6600	70 300 000	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} mars)	5,6864	95 211 700	Taux fixe	75 000 000
(1 ^{er} juin)	4,6210	70 124 600	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} juin)	4,8389	69 608 000	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} juin)	5,3511	69 331 875	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} juin)	5,4375	67 952 500	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} oct.)	4,9488	70 492 000	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} oct.)	5,1823	68 913 188	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} oct.)	5,4112	98 121 700	Taux fixe	75 000 000
(1 ^{er} oct.)	5,7360	95 861 400	Taux fixe	75 000 000
2009 (1 ^{er} mars)	5,2900	105 513 549	Taux fixe	75 000 000
(1 ^{er} juin)	4,7729	106 008 000	Taux fixe	75 000 000
(1 ^{er} juin)	5,0140	72 437 000	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} juin)	5,1117	105 251 400	Taux fixe	75 000 000
(1 ^{er} juin)	5,5324	98 002 100	Taux fixe	75 000 000
(1 ^{er} juin)	5,8425	67 671 000	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} oct.)	4,9457	72 035 800	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} oct.)	5,0490	70 056 125	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} oct.)	5,0527	72 121 000	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} oct.)	5,2030	70 107 600	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} oct.)	5,3900	70 007 000	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} oct.)	5,3905	69 155 575	Taux fixe	50 000 000

(à suivre)

Section 1.1 - Tableaux de référence

Tableau 7 (suite)

Swaps de dollars canadiens contre des euros effectués par le gouvernement du Canada				
Des obligations de paiement du gouvernement libellées en dollars canadiens ont été échangées contre des obligations de paiement en euros.				
Date d'échéance	Taux d'intérêt nominal	Montant notionnel	Base	Montant notionnel
2009 (1 ^{er} oct.)	5,4034	68 216 160	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} oct.)	5,4145	68 935 000 \$	Taux fixe	Euro 50 000 000
(1 ^{er} oct.)	5,5120	97 072 500	Taux fixe	75 000 000
(1 ^{er} oct.)	5,7305	67 866 100	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} oct.)	5,7694	66 770 496	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} oct.)	5,7695	65 293 000	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} oct.)	5,6700	115 000 000	Taux fixe	75 000 000
(1 ^{er} oct.)	5,6800	118 300 000	Taux fixe	75 000 000
(1 ^{er} oct.)	6,0838	113 190 000	Taux fixe	75 000 000
(1 ^{er} oct.)	6,0855	151 000 260	Taux fixe	100 000 000
(1 ^{er} oct.)	6,1353	74 000 000	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} oct.)	6,1410	103 774 000	Taux fixe	65 000 000
2010 (1 ^{er} mars)	5,7810	67 067 000	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} mars)	5,7870	66 280 375	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} mars)	5,8147	67 374 000	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} mars)	6,0720	69 800 000	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} juin)	5,0857	72 154 700	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} juin)	5,0985	71 962 000	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} juin)	5,1230	69 797 000	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} juin)	5,1480	69 922 000	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} juin)	5,2008	70 162 500	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} juin)	5,3390	69 452 000	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} juin)	5,3946	70 668 100	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} juin)	5,6452	65 190 000	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} juin)	5,7470	67 202 550	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} juin)	5,7630	66 600 000	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} juin)	5,8348	66 000 000	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} juin)	5,8400	66 149 000	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} juin)	5,8970	42 380 100	Taux fixe	30 000 000
(1 ^{er} juin)	5,95387	56 539 560	Taux fixe	40 000 000
(1 ^{er} juin)	5,9570	69 236 750	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} juin)	5,9716	69 145 000	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} juin)	6,2250	68 250 000	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} juin)	6,2560	68 100 000	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} oct.)	5,1360	70 478 000	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} oct.)	5,2390	71 805 000	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} oct.)	5,3320	71 512 500	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} oct.)	5,3910	67 200 000	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} oct.)	5,7011	52 407 000	Taux fixe	40 000 000
(1 ^{er} oct.)	5,7260	98 520 000	Taux fixe	75 000 000
2011 (1 ^{er} juin)	5,1020	105 164 970	Taux fixe	75 000 000
(1 ^{er} juin)	5,3696	69 535 700	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} juin)	5,4906	<u>69 340 800</u>	Taux fixe	<u>50 000 000</u>
		10 873 415 714 \$		Euro 7 646 000 000

Section 1.1 - Tableaux de référence

Tableau 8

Swaps de dollars canadiens contre des yens effectués par le gouvernement du Canada				
Des obligations de paiement du gouvernement libellées en dollars canadiens ont été échangées contre des obligations de paiement en yens.				
Date d'échéance	Taux d'intérêt nominal	Montant notionnel	Base	Montant notionnel
2010 (1 ^{er} juin)	5,8350	<u>110 900 000 \$</u> 110 900 000 \$	LIBOR à 6 mois	<u>Yen 8 000 000 000</u> Yen 8 000 000 000

Partie 2 - Titres négociables

Section 2.1 - Bons du Trésor

Modalités

Les modalités suivantes s'appliquent aux bons du Trésor du gouvernement canadien :

- Depuis le 18 septembre 1997, les bons du Trésor sont émis toutes les deux semaines.
- Les distributeurs initiaux soumettent leurs offres d'achat par voie électronique à la Banque du Canada.
- Les bons du Trésor sont généralement émis avec des échéances de 98, de 168 ou 182 jours et de 350 ou 364 jours. Ils peuvent aussi être émis pour des motifs de gestion de trésorerie; dans ce cas, leur échéance est généralement inférieure à 91 jours.
- Les bons du Trésor sont vendus au-dessous du pair. Leur rendement est la différence entre le prix de vente et la valeur nominale. On obtient habituellement le taux de rendement en divisant cette différence par le prix de vente et en exprimant le résultat en taux annuel, sur la base d'une année de 365 jours. La formule utilisée est la suivante :

$$\text{rendement} = \frac{\text{valeur nominale} - \text{prix d'achat}}{\text{prix d'achat}} \times \frac{365}{\text{terme}} \times 100$$

- Depuis novembre 1995, tous les nouveaux bons du Trésor ne sont émis que sous forme de certificats globaux.
- Un certificat global représentant le montant total des bons du Trésor est émis sous forme entièrement nominative et immatriculé au nom de la CDS & Co., propriétaire pour compte de La Caisse canadienne de dépôt de valeurs limitée (CDS).
- Le principal est payé en monnaie légale canadienne à la CDS & Co.
- Les bons du Trésor doivent être achetés, transférés ou vendus directement ou indirectement par l'intermédiaire d'un participant au système de marché monétaire du Service de compensation des titres d'emprunt, exploité par la CDS.

Section 2.1 - Bons du Trésor

Bons du Trésor - Emprunts ventilés par date d'échéance et encours				
Échéance 2002	Date d'émission 2001	Prix moyen lors de la soumission	Rendement moyen lors de la soumission (%)	Encours
3 janv.	4 janv.	95,032	5,242	1 500 000 000 \$
3	18 janv.	95,334	5,104	1 600 000 000
3	29 nov.	99,793	2,158	2 500 000 000
3	27 sept.	99,191	3,039	4 100 000 000
17	2 août	98,166	4,058	1 600 000 000
17	19 juil.	97,918	4,265	1 500 000 000
17	11 oct.	99,213	2,955	4 100 000 000
31	1 ^{er} fév.	95,284	4,963	1 700 000 000
31	15 fév.	95,444	4,978	1 700 000 000
31	25 oct.	99,323	2,540	4 400 000 000
14 fév.	16 août	98,059	3,969	1 600 000 000
14	30 août	98,264	3,838	1 600 000 000
14	8 nov.	99,391	2,281	4 400 000 000
28	1 ^{er} mars	95,506	4,718	1 700 000 000
28	15 mars	95,742	4,638	1 700 000 000
28	22 nov.	99,411	2,207	4 400 000 000
14 mars	6 déc.	99,453	2,048	4 400 000 000
14	13 sept.	98,342	3,381	1 600 000 000
14	27 sept.	98,649	2,975	1 700 000 000
28	12 avril	95,840	4,527	1 700 000 000
28	20 déc.	99,467	1,996	4 100 000 000
28	29 mars	95,634	4,578	1 700 000 000
11 avril	11 oct.	98,591	2,866	1 700 000 000
11	25 oct.	98,848	2,532	1 800 000 000
25	26 avril	95,767	4,432	1 600 000 000
25	10 mai	95,969	4,380	1 600 000 000
9 mai	8 nov.	98,881	2,269	1 800 000 000
9	22 nov.	98,948	2,309	1 800 000 000
23	7 juin	95,863	4,501	1 400 000 000
23	24 mai	95,617	4,597	1 500 000 000
6 juin	6 déc.	95,987	2,052	1 800 000 000
6	20 déc.	99,061	2,059	1 700 000 000
20	5 juil.	95,750	4,629	1 400 000 000
20	21 juin	95,804	4,392	1 400 000 000
18 juil.	2 août	96,121	4,209	1 600 000 000
18	19 juil.	95,753	4,448	1 500 000 000
15 août	16 août	96,078	4,093	1 600 000 000
15	30 août	96,394	3,901	1 600 000 000
12 sept.	13 sept.	96,742	3,377	1 600 000 000
12	27 sept.	97,214	2,989	1 700 000 000
10 oct.	11 oct.	97,200	2,889	1 700 000 000
10	25 oct.	97,543	2,627	1 800 000 000
7 nov.	8 nov.	97,739	2,320	1 800 000 000
7	22 nov.	97,620	2,543	1 800 000 000
5 déc.	6 déc.	97,712	2,348	1 800 000 000
5	20 déc.	97,797	2,349	1 700 000 000
				<u>95 000 000 000 \$</u>

Part 2 - Titres négociables

Section 2.2 - Obligations négociables

Modalités

Les modalités suivantes s'appliquent à toutes les obligations intérieures du gouvernement du Canada négociables sur le marché des valeurs, sauf sur indication contraire accompagnant une émission.

Les obligations au porteur et les obligations nominatives

- Le principal est payable sans frais en monnaie légale du Canada à toute agence de la Banque du Canada.
- L'intérêt est payable sans frais en monnaie légale du Canada à toute succursale de toute institution financière autorisée au Canada.
- Les coupures, lettres de série et types d'obligations, pour la majorité des emprunts, sont les suivants :

	1 000 \$	5 000 \$	25 000 \$	100 000 \$	1 000 000 \$
Obligations au porteur	E	C	D	W	K
Obligations nominatives	M	V	X	Y	L

- Depuis décembre 1993, les nouvelles obligations négociables du gouvernement du Canada ne sont émises que sous forme nominative.
- Les obligations négociables au porteur et les obligations nominatives peuvent être échangées si les coupures et le type d'obligation voulus sont disponibles.
- L'immatriculation est faite à la Banque du Canada, à Ottawa.
Les obligations négociables du gouvernement du Canada, payables en dollars canadiens, ne peuvent être rachetées par anticipation.
- Les dates indiquées pour la « Fermeture des livres pour l'intérêt » peuvent être modifiées sans préavis. Sauf indication contraire, la date de fermeture des livres est le 12 du mois précédant le paiement d'intérêt.
- Depuis 1992, les obligations négociables sont vendues par adjudication.

Section 2.2 - Obligations négociables

Modalités

Certificats globaux

- Depuis octobre 1995, toutes les nouvelles obligations négociables ne sont émises que sous forme de certificats globaux.
- Un certificat global représentant le montant total des obligations est émis sous forme entièrement nominative et immatriculé au nom de la CDS & Co., propriétaire pour compte de La Caisse canadienne de dépôt de valeurs limitée (CDS).
- Le principal et les intérêts sont payés en monnaie légale canadienne à la CDS & Co.
- Les obligations doivent être achetées, transférées ou vendues directement ou indirectement par l'intermédiaire d'un participant au système de marché monétaire du Service de compensation des titres d'emprunt, exploité par la CDS. Elles sont disponibles seulement en coupures de 1 000 \$ et en multiples intégraux de cette somme.

Section 2.2 - Obligations négociables
Emprunts ventilés par émission, ISIN et encours

Émis- sion	ISIN	Échéance	Taux d'intérêt nominal	Encours	Page
A23	CA135087-TH77	15 mars 2014	10¼	2 750 544 000 \$	57
A34	CA135087-TU88	1 ^{er} juin 2015	11¼	2 225 755 000	58
A39	CA135087-TZ75	15 mars 2021	10½	1 723 000 000	60
A43	CA135087-UE28	1 ^{er} juin 2021	9¾	4 105 004 000	61
A47	CA135087-UJ15	1 ^{er} avril 2002	8½	5 450 000 000	22
A49	CA135087-UM44	1 ^{er} juin 2022	9¼	2 120 000 000	65
A55	CA135087-UT96	1 ^{er} juin 2023	8	8 200 000 000	66
A57	CA135087-UV43	1 ^{er} juin 2003	7¼	6 900 000 000	27
A61	CA135087-UZ56	1 ^{er} décembre 2003	7½	8 800 000 000	30
A72	CA135087-VD36	1 ^{er} juin 2004	6½	7 900 000 000	32
A75	CA135087-VG66	1 ^{er} décembre 2004	9	7 700 000 000	35
A76	CA135087-VH40	1 ^{er} juin 2025	9	8 900 000 000	67
A79	CA135087-VL51	1 ^{er} décembre 2005	8¾	8 000 000 000	38
H6	CA135087-NV26	1 ^{er} septembre 2005	12¼	1 065 355 000	37
H9	CA135087-NZ30	1 ^{er} mars 2005	12	756 829 000	36
H18	CA135087-PG31	1 ^{er} mars 2006	12½	373 197 000	39
H22	CA135087-PK43	1 ^{er} juin 2004	13½	541 000 000	32
H26	CA135087-PQ13	1 ^{er} octobre 2006	14	863 044 000	41
H30	CA135087-PT51	1 ^{er} mars 2007	13¾	260 747 000	42
H36	CA135087-PW80	1 ^{er} octobre 2007	13	539 400 000	44
H41	CA135087-QB35	1 ^{er} mars 2008	12¾	626 950 000	45
H52	CA135087-QL17	1 ^{er} octobre 2008	11¾	503 322 000	48
H58	CA135087-QQ04	1 ^{er} mars 2009	11½	264 947 000	48
H63	CA135087-QV98	1 ^{er} octobre 2009	10¾	535 566 000	50
H68	CA135087-RD81	1 ^{er} juin 2009	11	672 831 000	49
H74	CA135087-RK25	1 ^{er} juin 2008	10	3 257 854 000	46
H79	CA135087-RQ94	1 ^{er} mars 2010	9¾	149 309 000	51
H81	CA135087-RS50	1 ^{er} juin 2010	9½	2 474 254 000	52
H85	CA135087-RW62	1 ^{er} octobre 2010	8¾	159 146 000	53
H87	CA135087-RY29	1 ^{er} mars 2011	9	1 063 209 000	54
H98	CA135087-SH86	1 ^{er} juin 2011	8½	669 390 000	55
J7	CA135087-HJ61	1 ^{er} février 2002	8¾	213 000 000	21
J18	CA135087-KC71	1 ^{er} octobre 2003	9½	497 407 000	29
J24	CA135087-KN37	1 ^{er} février 2004	10¼	1 171 444 000	31
J25	CA135087-KP84	1 ^{er} mai 2002	10	1 662 040 000	23
J30	CA135087-KU79	1 ^{er} octobre 2004	10½	309 514 000	34
J34	CA135087-KY91	15 décembre 2002	11¼	1 072 928 000	25
J35	CA135087-KZ66	1 ^{er} février 2003	11¾	1 733 148 000	26
J79	CA135087-MU51	15 mars 2002	15½	339 095 000	21
L25	CA135087-UL60	1 ^{er} décembre 2021	4¼	5 175 000 000	62
M01	-----	31 décembre 2019	10,186	27 176 044	59

(à suivre)

Section 2.2 - Obligations négociables
Emprunts ventilés par émission, ISIN et encours (suite)

Émis- sion	ISIN	Échéance	Taux d'intérêt nominal	Encours	Page
VS05	CA135087-VS05	1 ^{er} décembre 2026	4¼	5 250 000 000	68
VU50	CA135087-VU50	1 ^{er} décembre 2006	7	9 100 000 000	42
VW17	CA135087-VW17	1 ^{er} juin 2027	8	9 600 000 000	71
WB60	CA135087-WB60	1 ^{er} juin 2007	7¼	9 500 000 000	43
WE00	CA135087-WE00	1 ^{er} septembre 2002	5½	10 150 000 000	24
WH31	CA135087-WH31	1 ^{er} juin 2008	6	9 200 000 000	48
WL43	CA135087-WL43	1 ^{er} juin 2029	5¾	13 900 000 000	72
WN09	CA135087-WN09	1 ^{er} septembre 2003	5¼	9 700 000 000	28
WR13	CA135087-WR13	1 ^{er} juin 2009	5½	9 400 000 000	49
WU42	CA135087-WU42	1 ^{er} septembre 2004	5	10 850 000 000	33
WV25	CA135087-WV25	1 ^{er} décembre 2031	4	4 050 000 000	73
WX80	CA135087-WX80	1 ^{er} juin 2010	5½	10 400 000 000	53
WY63	CA135087-WY63	1 ^{er} septembre 2005	6	11 100 000 000	38
XA78	CA185087-XA78	1 ^{er} juin 2002	5¾	6 680 000 000	23
XB51	CA185087-XB51	1 ^{er} juin 2011	6	15 000 000 000	56
XC35	CA185087-XC35	1 ^{er} décembre 2002	6	7 100 000 000	24
XD18	CA185087-XD18	1 ^{er} septembre 2006	5¾	10 000 000 000	40
XE90	CA185087-XE90	1 ^{er} juin 2003	5¾	7 000 000 000	27
XF65	CA185087-XF65	1 ^{er} décembre 2003	5	7 000 000 000	30
XG49	CA185087-XG49	1 ^{er} juin 2033	5¾	2 000 000 000	76
XH22	CA185087-XH22	1 ^{er} juin 2012	5¼	2 500 000 000	56
XJ87	CA185087-XJ87	1 ^{er} septembre 2007	4½	2 500 000 000	43
XK50	CA185087-XK50	1 ^{er} juin 2004	3½	3 500 000 000	33
				<u>287 231 405 044 \$</u>	

Section 2.2 - Obligations négociables
Emprunts ventilés par date d'échéance

Échéance	Taux d'intérêt nominal	Type de certificat	Émission	Page	
2002	1 ^{er} févr.	8¾	Au porteur et nominatif	J7	21
	15 mars	15½	Au porteur et nominatif	J79	21
	1 ^{er} avril	8½	Au porteur et nominatif	A47	22
	1 ^{er} mai	10	Au porteur et nominatif	J25	23
	1 ^{er} juin	5¾	Global	XA78	23
	1 ^{er} sept.	5½	Global	WE00	24
	1 ^{er} déc.	6	Global	XC35	24
	15 déc.	11¼	Au porteur et nominatif	J34	25
2003	1 ^{er} févr.	11¾	Au porteur et nominatif	J35	26
	1 ^{er} juin	7¼	Au porteur et nominatif	A57	27
	1 ^{er} juin	5¾	Global	XE90	27
	1 ^{er} sept.	5¼	Global	WN09	28
	1 ^{er} oct.	9½	Au porteur et nominatif	J18	29
	1 ^{er} déc.	7½	Au porteur et nominatif	A61	30
	1 ^{er} déc.	5	Global	XF65	30
2004	1 ^{er} févr.	10¼	Au porteur et nominatif	J24	31
	1 ^{er} juin	6½	Nominatif	A72	32
	1 ^{er} juin	13½	Au porteur et nominatif	H22	32
	1 ^{er} juin	3½	Global	XK50	33
	1 ^{er} sept.	5	Global	WU42	33
	1 ^{er} oct.	10½	Au porteur et nominatif	J30	34
	1 ^{er} déc.	9	Nominatif	A75	35
2005	1 ^{er} mars	12	Au porteur et nominatif	H9	36
	1 ^{er} sept.	12¼	Au porteur et nominatif	H6	37
	1 ^{er} sept.	6	Global	WY63	38
	1 ^{er} déc.	8¾	Nominatif	A79	38
2006	1 ^{er} mars	12½	Au porteur et nominatif	H18	39
	1 ^{er} sept.	5¾	Global	XD18	40
	1 ^{er} oct.	14	Au porteur et nominatif	H26	41
	1 ^{er} déc.	7	Global	VU50	42
2007	1 ^{er} mars	13¾	Au porteur et nominatif	H30	42
	1 ^{er} juin	7¼	Global	WB60	43
	1 ^{er} sept.	4½	Global	XJ87	43
	1 ^{er} oct.	13	Au porteur et nominatif	H36	44
2008	1 ^{er} mars	12¾	Au porteur et nominatif	H41	45
	1 ^{er} juin	10	Au porteur et nominatif	H74	46
	1 ^{er} juin	6	Global	WH31	47
	1 ^{er} oct.	11¾	Au porteur et nominatif	H52	48

(à suivre)

Section 2.2 - Obligations négociables
Emprunts ventilés par date d'échéance (suite)

Échéance	Taux d'intérêt nominal	Type de certificat	Émission	Page	
2009	1 ^{er} mars	11½	Au porteur et nominatif	H58	48
	1 ^{er} juin	11	Au porteur et nominatif	H68	49
	1 ^{er} juin	5½	Global	WR13	49
	1 ^{er} oct.	10¾	Au porteur et nominatif	H63	50
2010	1 ^{er} mars	9¾	Au porteur et nominatif	H79	51
	1 ^{er} juin	9½	Au porteur et nominatif	H81	52
	1 ^{er} juin	5½	Global	WX80	53
	1 ^{er} oct.	8¾	Au porteur et nominatif	H85	53
2011	1 ^{er} mars	9	Au porteur et nominatif	H87	54
	1 ^{er} juin	8½	Au porteur et nominatif	H98	55
	1 ^{er} juin	6	Global	XB51	56
2012	1 ^{er} juin	5¼	Global	XH22	56
2014	15 mars	10¼	Au porteur et nominatif	A23	57
2015	1 ^{er} juin	11¼	Au porteur et nominatif	A34	58
2019	31 déc.	10,186	Nominatif	M01	59
2021	15 mars	10½	Au porteur et nominatif	A39	60
	1 ^{er} juin	9¾	Au porteur et nominatif	A43	61
	1 ^{er} déc.	4¼	Global	L25	62
2022	1 ^{er} juin	9¼	Au porteur et nominatif	A49	65
2023	1 ^{er} juin	8	Au porteur et nominatif	A55	66
2025	1 ^{er} juin	9	Nominatif	A76	67
2026	1 ^{er} déc.	4¼	Global	VS05	68
2027	1 ^{er} juin	8	Global	VW17	71
2029	1 ^{er} juin	5¾	Global	WL43	72
2031	1 ^{er} déc.	4	Global	WV25	73
2033	1 ^{er} juin	5¾	Global	XG49	76

Section 2.2 - Obligations négociables

Fonds de rachat et obligations remboursables

Fonds de rachat	Émission	Page
Obligations à 8¾ % échéant le 1 ^{er} février 2002	J7	21
Obligations à 9½ % échéant le 1 ^{er} octobre 2003	J18	29

Obligations remboursables

Aucune obligation remboursable n'est actuellement encours.

Section 2.2 - Obligations négociables
Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

Obligations à 8¾ % échéant le 1^{er} février 2002

J7

CA135087-HJ61

Intérêt payable : Les 1^{er} février et 1^{er} août

Renseignements sur

l'émission : **1^{er} février 1977** - Montant émis 300 000 000 \$,
prix 99,25 (8,82 %)

Fonds de rachat : Le gouvernement du Canada s'engage à acquérir, dans la mesure du possible, au cours de chaque trimestre de l'année civile à partir du 1^{er} février 1977 jusqu'à l'échéance et sous réserve de disponibilité sur le marché à un prix n'excédant pas 99,25, plus l'intérêt couru, au moins un demi de un

pour

cent du principal des obligations à 8¾ % échéant le 1^{er} février 2002. Toutefois, le gouvernement pourra appliquer à cet engagement, peu importe le trimestre ou l'année, le rachat des obligations de cette émission effectué au cours de la période de douze mois précédente et n'ayant pas déjà été affecté à cette fin.

Encours : 213 000 000 \$

Obligations à 15½ % échéant le 15 mars 2002

J79

CA135087-MU51

Intérêt payable : Les 15 mars et 15 septembre

Renseignements sur

l'émission : **31 mars 1982** - Montant émis 200 000 000 \$,
prix 99,75 (15,54 %)
1^{er} mai 1982 - Montant émis 150 000 000 \$,
prix 100,50 (15,41 %)

Fermeture des livres

pour l'intérêt : Le dernier jour ouvrable de février et d'août

Renseignement sur

l'annulation : **3 avril 2000** - Montant annulé 10 905 000 \$

Encours : 339 095 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables
Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

Obligations à 8½ % échéant le 1^{er} avril 2002

A47

CA135087-UJ15

Intérêt payable : Les 1^{er} avril et 1^{er} octobre

Renseignements sur

l'émission :

- 14 novembre 1991** - Montant émis 1 000 000 000 \$, rendement moyen 8,707 % (98,588)
- 15 décembre 1991** - Montant émis 925 000 000 \$, prix 98,10 (8,78 %) plus l'intérêt couru à partir du 14 novembre 1991
- 1^{er} mars 1992** - Montant émis 1 025 000 000 \$, rendement moyen 8,354 % (100,970) plus l'intérêt couru à partir du 14 novembre 1991
- 1^{er} mai 1992** - Montant émis 1 200 000 000 \$, rendement moyen 8,948 % (97,082) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} avril 1992
- 15 juillet 1992** - Montant émis 1 300 000 000 \$, rendement moyen 8,189 % (102,035) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} avril 1992

Encours : 5 450 000 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables
Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

Obligations à 10 % échéant le 1^{er} mai 2002

J25

CA135087-KP84

Intérêt payable : Les 1^{er} mai et 1^{er} novembre

Renseignements sur

l'émission : **1^{er} mai 1979** - Montant émis 850 000 000 \$,
prix 99,00 (10,11 %)
1^{er} juin 1979 - Montant émis 500 000 000 \$,
prix 99,25 (10,08 %)
15 juillet 1979 - Montant émis 500 000 000 \$,
prix 99,50 (10,05 %)

Renseignements sur

l'annulation : **16 décembre 1999** - Montant annulé 7 325 000 \$
3 avril 2000 - Montant annulé 11 917 000 \$
19 juin 2001 - Montant annulé 100 234 000 \$
10 septembre 2001 - Montant annulé 68 484 000 \$

Encours : 1 662 040 000 \$

Obligations à 5¾ % échéant le 1^{er} juin 2002

XA78

CA135087-XA78

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur

l'émission : **1^{er} décembre 1999** - Montant émis 3 600 000 000 \$,
rendement moyen 5,927 % (99,594)
15 mars 2000 - Montant émis 3 600 000 000 \$,
rendement moyen 5,969 % (99,542), plus l'intérêt
couru à partir du 1^{er} décembre 1999

Renseignements sur

l'annulation : **13 juin 2001** - Montant annulé 520 000 000 \$

Encours : 6 680 000 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables
Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

Obligations à 5½ % échéant le 1^{er} septembre 2002

WE00

CA135087-WE00

Intérêt payable : Les 1^{er} mars et 1^{er} septembre

Renseignements sur

l'émission :

- 3 mars 1997** - Montant émis 2 700 000 000 \$, rendement moyen 5,701 % (99,064)
- 2 juin 1997** - Montant émis 2 600 000 000 \$, rendement moyen 6,085 % (97,395), plus l'intérêt couru à partir du 3 mars 1997
- 2 septembre 1997** - Montant émis 2 500 000 000 \$, rendement moyen 5,483 % (100,073), plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} septembre 1997
- 1^{er} décembre 1997** - Montant émis 2 400 000 000 \$, rendement moyen 5,124 % (101,559), plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} septembre 1997

Renseignements sur

l'annulation : **15 octobre 2001** - Montant annulé 50 000 000 \$

Encours : 10 150 000 000 \$

Obligations à 6 % échéant le 1^{er} décembre 2002

XC35

CA135087-XC35

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur

l'émission :

- 15 juin 2000** - Montant émis 3 600 000 000 \$, prix 6,065 % (99,857)
- 15 septembre 2000** - Montant émis 3 500 000 000 \$, prix 5,768 % (100,467), plus l'intérêt couru à partir du 15 juin 2000

Encours : 7 100 000 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables
Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

Obligations à 11¼ % échéant le 15 décembre 2002

J34

CA135087-KY91

Intérêt payable : Les 15 juin et 15 décembre

Renseignements sur

l'émission : **15 décembre 1979** - Montant émis 750 000 000 \$,
 prix 98,50 (11,44 %)
 1^{er} juillet 1980 - Montant émis 475 000 000 \$,
 prix 99,50 (11,31 %)
 15 mai 1983 - Montant émis 400 000 000 \$,
 prix 99,75 (11,28 %)

Renseignements sur

l'annulation : **17 décembre 1998** - Montant annulé 185 299 000 \$
 16 décembre 1999 - Montant annulé 122 937 000 \$
 3 avril 2000 - Montant annulé 94 870 000 \$
 10 septembre 2001 - Montant annulé 120 000 000 \$
 5 décembre 2001 - Montant annulé 28 966 000 \$

Fermeture des livres

pour l'intérêt : Le dernier jour ouvrable de mai et de novembre

Encours : 1 072 928 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables
Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

Obligations à 11¾ % échéant le 1^{er} février 2003

J35

CA135087-KZ66

Intérêt payable : Les 1^{er} février et 1^{er} août

Renseignements sur

l'émission :

- 1^{er} février 1980** - Montant émis 600 000 000 \$,
prix 97,50 (12,07 %)
- 1^{er} juin 1980** - Montant émis 650 000 000 \$,
prix 98,00 (12,00 %)
- 1^{er} août 1980** - Montant émis 450 000 000 \$,
prix 99,50 (11,81 %)
- 1^{er} février 1983** - Montant émis 250 000 000 \$,
prix 97,75 (12,05 %)
- 27 avril 1983** - Montant émis 275 000 000 \$,
prix 99,00 (11,88 %)
- 21 juin 1983** - Montant émis 250 000 000 \$,
prix 100,50 (11,68 %)
- 12 juillet 1983** - Montant émis 225 000 000 \$,
prix 98,25 (11,98 %)

Renseignements sur

l'annulation :

- 17 décembre 1998** - Montant annulé 73 325 000 \$
- 16 décembre 1999** - Montant annulé 224 375 000 \$
- 3 avril 2000** - Montant annulé 308 498 000 \$
- 19 juin 2001** - Montant annulé 173 766 000 \$
- 10 septembre 2001** - Montant annulé 35 343 000 \$
- 5 décembre 2001** - Montant annulé 151 545 000 \$

Encours : 1 733 148 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables
Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

Obligations à 7¼ % échéant le 1^{er} juin 2003

A57

CA135087-UV43

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur

l'émission :

- 25 septembre 1992** - Montant émis 1 500 000 000 \$, rendement moyen 7,294 % (99,662)
- 26 octobre 1992** - Montant émis 1 200 000 000 \$, rendement moyen 8,030 % (94,492) plus l'intérêt couru à partir du 25 septembre 1992
- 20 novembre 1992** - Montant émis 1 300 000 000 \$, rendement moyen 7,946 % (95,093) plus l'intérêt couru à partir du 25 septembre 1992
- 18 janvier 1993** - Montant émis 1 400 000 000 \$, rendement moyen 7,835 % (95,886) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 1992
- 15 février 1993** - Montant émis 1 500 000 000 \$, rendement moyen 7,941 % (95,186) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 1992

Encours : 6 900 000 000 \$

Obligations à 5¾ % échéant le 1^{er} juin 2003

XE90

CA135087-XE90

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur

l'émission :

- 24 novembre 2000** - Montant émis 3 500 000 000 \$, rendement moyen 5,818 % (99,844)
- 16 mars 2001** - Montant émis 3 500 000 000 \$, rendement moyen 4,684 % (102,207) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2000

Encours : 7 000 000 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables
Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

Obligations à 5¼ % échéant le 1^{er} septembre 2003
WN09 **CA135087-WN09**

Intérêt payable : Les 1^{er} mars et 1^{er} septembre

Renseignements sur

l'émission :

- 2 mars 1998** - Montant émis 2 400 000 000 \$,
rendement moyen 5,271 % (99,901)
- 1^{er} juin 1998** - Montant émis 2 400 000 000 \$,
rendement moyen 5,199 % (100,223) plus l'intérêt
couru à partir du 2 mars 1998
- 1^{er} septembre 1998** - Montant émis 2 400 000 000 \$,
rendement moyen 5,597 % (98,505)
- 1^{er} décembre 1998** - Montant émis 2 500 000 000 \$,
rendement moyen 5,053 % (100,814) plus l'intérêt
couru à partir du 1^{er} septembre 1998

Encours : 9 700 000 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables
Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

Obligations à 9½ % échéant le 1^{er} octobre 2003

J18

CA135087-KC71

Intérêt payable : Les 1^{er} avril et 1^{er} octobre

Renseignements sur

l'émission : **15 août 1978** - Montant émis 450 000 000 \$,
prix 100,75 (9,42 %)
1^{er} octobre 1978 - Montant émis 450 000 000 \$,
prix 100,00 (9,50 %)

Renseignements sur

l'annulation : **17 décembre 1998** - Montant annulé 25 822 000 \$
3 juin 1999 - Montant annulé 85 771 000 \$
10 septembre 2001 - Montant annulé 61 500 000 \$

Fonds de rachat : Le gouvernement du Canada s'engage à acquérir, dans la mesure du possible, au cours de chaque trimestre de l'année civile jusqu'à l'échéance, à partir du 1^{er} octobre 1978 dans le cas de l'émission datée du 15 août 1978 et à partir de la date d'émission dans le cas de l'émission datée du 1^{er} octobre 1978, et sous réserve de disponibilité sur le marché à un prix n'excédant pas 100,75, plus l'intérêt couru, au moins un demi de un pour cent du principal des obligations à 9½% échéant le 1^{er} octobre 2003. Toutefois, le gouvernement pourra appliquer à cet engagement, peu importe le trimestre ou l'année, le rachat des obligations de ces émissions effectué au cours de la période de douze mois précédente et n'ayant pas déjà été affecté à cette fin.

Encours : 497 407 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables
Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

Obligations à 7½ % échéant le 1^{er} décembre 2003

A61

CA135087-UZ56

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur

l'émission :

- 21 mai 1993** - Montant émis 1 600 000 000 \$,
rendement moyen 7,613 % (99,188)
- 1^{er} juillet 1993** - Montant émis 1 700 000 000 \$,
rendement moyen 7,428 % (100,506) plus l'intérêt
couru à partir du 1^{er} juin 1993
- 16 août 1993** - Montant émis 1 800 000 000 \$,
rendement moyen 7,108 % (102,812) plus l'intérêt
couru à partir du 1^{er} juin 1993
- 28 septembre 1993** - Montant émis 1 800 000 000 \$,
rendement moyen 7,011 % (103,500) plus l'intérêt
couru à partir du 1^{er} juin 1993
- 15 novembre 1993** - Montant émis 1 900 000 000 \$,
rendement moyen 6,943 % (103,975) plus l'intérêt
couru à partir du 1^{er} juin 1993

Encours : 8 800 000 000 \$

Obligations à 5 % échéant le 1^{er} décembre 2003

XF65

CA135087-XF65

Intérêt payable : Les 1^{er} décembre et 1^{er} juin

Renseignements sur

l'émission :

- 15 juin 2001** - Montant émis 3 500 000 000 \$,
rendement moyen 5,019 % (99,959)
- 31 août 2001** - Montant émis 3 500 000 000 \$,
rendement moyen 4,479 % (101,099) plus l'intérêt
couru à partir du 15 juin 2001

Encours : 7 000 000 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables
Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

Obligations à 10¼ % échéant le 1^{er} février 2004

J24

CA135087-KN37

Intérêt payable : Les 1^{er} février et 1^{er} août

Renseignements sur

l'émission :

- 1^{er} février 1979** - Montant émis 500 000 000 \$,
prix 99,50 (10,31 %)
- 15 mars 1979** - Montant émis 800 000 000 \$,
prix 99,50 (10,30 %)
- 21 mars 1979** - Montant émis 300 000 000 \$,
prix 99,875 (10,26 %) plus l'intérêt couru à partir
du 15 mars 1979 (placement privé à la
Banque du Canada)
- 15 août 1979** - Montant émis 600 000 000 \$,
prix 99,75 (10,28 %)

Renseignements sur

l'annulation :

- 17 décembre 1998** - Montant annulé 214 554 000 \$
- 3 juin 1999** - Montant annulé 8 579 000 \$
- 18 décembre 2000** - Montant annulé 95 000 000 \$
- 11 avril 2001** - Montant annulé 261 199 000 \$
- 5 juin 2001** - Montant annulé 157 550 000 \$
- 19 juin 2001** - Montant annulé 76 000 000 \$
- 10 septembre 2001** - Montant annulé 100 000 000 \$
- 20 novembre 2001** - Montant annulé 23 528 000 \$
- 5 décembre 2001** - Montant annulé 92 146 000 \$

Encours : 1 171 444 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables
Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

Obligations à 6½ % échéant le 1^{er} juin 2004

A72

CA135087-VD36

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur

l'émission : **14 janvier 1994** - Montant émis 2 000 000 000 \$,
rendement moyen 6,673 % (98,709)
15 février 1994 - Montant émis 2 000 000 000 \$,
rendement moyen 6,477 % (100,158) plus l'intérêt
couru à partir du 14 janvier 1994
1^{er} avril 1994 - Montant émis 1 900 000 000 \$,
rendement moyen 7,544 % (92,670) plus l'intérêt
couru à partir du 14 janvier 1994
15 mai 1994 - Montant émis 2 000 000 000 \$,
rendement moyen 8,407 % (87,231) plus l'intérêt
couru à partir du 14 janvier 1994

Encours : 7 900 000 000 \$

Obligations à 13½ % échéant le 1^{er} juin 2004

H22

CA135087-PK43

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur

l'émission : **1^{er} avril 1984** - Montant émis 250 000 000 \$,
prix 99,25 (13,60 %)
1^{er} mai 1984 - Montant émis 300 000 000 \$,
prix 99,25 (13,61 %) plus l'intérêt couru à partir
du 1^{er} avril 1984

Renseignements sur

l'annulation : **17 décembre 1998** Montant annulé 1 000 000 \$
3 juin 1999 - Montant annulé 8 000 000 \$

Encours : 541 000 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables
Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

Obligations à 3½ % échéant le 1^{er} juin 2004

XK50

CA135087-XK50

Intérêt payable : Les 1^{er} décembre et 1^{er} juin

Renseignements sur

l'émission : **30 novembre 2001** - Montant émis 3 500 000 000 \$,
rendement moyen 3,695 (99,538 %)

Encours : 3 500 000 000 \$

Obligations à 5 % échéant le 1^{er} septembre 2004

WU42

CA135087-WU42

Intérêt payable : Les 1^{er} mars et 1^{er} septembre

Renseignements sur

l'émission : **1^{er} mars 1999** - Montant émis 2 500 000 000 \$,
rendement moyen 5,169 % (99,200)

1^{er} juin 1999 - Montant émis 2 750 000 000 \$,
rendement moyen 5,415 % (98,117) plus l'intérêt
couru à partir du 1^{er} mars 1999

16 août 1999 - Montant émis 2 800 000 000 \$,
rendement moyen 5,929 % (95,998) plus l'intérêt
couru à partir du 1^{er} mars 1999

1^{er} octobre 1999 - Montant émis 2 800 000 000 \$,
rendement moyen 5,643 % (97,267) plus l'intérêt
couru à partir du 1^{er} septembre 1999

Encours : 10 850 000 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables
Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

Obligations à 10½ % échéant le 1^{er} octobre 2004

J30

CA135087-KU79

Intérêt payable : Les 1^{er} avril et 1^{er} octobre

Renseignements sur

l'émission : **1^{er} octobre 1979** - Montant émis 600 000 000 \$,
 prix 100,00 (10,50 %)
 15 décembre 1987 - Montant émis 275 000 000 \$,
 prix 99,75 (10,53 %) plus l'intérêt couru à partir du
 1^{er} octobre 1987

Renseignements sur

l'annulation : **3 juin 1999** - Montant annulé 164 108 000 \$
 18 mai 2000 - Montant annulé 94 974 000 \$
 18 décembre 2000 - Montant annulé 30 332 000 \$
 11 avril 2001 - Montant annulé 4 937 000 \$
 5 juin 2001 - Montant annulé 3 861 000 \$
 23 août 2001 - Montant annulé 173 674 000 \$
 10 septembre 2001 - Montant annulé 60 000 000 \$
 5 décembre 2001 - Montant annulé 33 600 000 \$

Encours : 309 514 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables
Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

Obligations à 9 % échéant le 1^{er} décembre 2004

A75

CA135087-VG66

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur

l'émission :

- 15 juillet 1994** - Montant émis 2 000 000 000 \$,
rendement moyen 9,238 % (98,414)
- 15 août 1994** - Montant émis 1 900 000 000 \$,
rendement moyen 9,156 % (98,950) plus l'intérêt
couru à partir du 15 juillet 1994
- 15 novembre 1994** - Montant émis 1 900 000 000 \$,
rendement moyen 9,251 % (98,373) plus l'intérêt
couru à partir du 15 juillet 1994
- 15 février 1995** - Montant émis 1 900 000 000 \$,
rendement moyen 9,214 % (98,614) plus l'intérêt
couru à partir du 1^{er} décembre 1994

Encours : 7 700 000 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables
Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

Obligations à 12 % échéant le 1^{er} mars 2005

H9

CA135087-NZ30

Intérêt payable : Les 1^{er} mars et 1^{er} septembre

Renseignements sur

l'émission :

- 15 octobre 1983** - Montant émis 250 000 000 \$,
prix 98,75 (12,16 %)
- 8 novembre 1983** - Montant émis 225 000 000 \$,
prix 98,75 (12,16 %)
- 15 décembre 1983** - Montant émis 275 000 000 \$,
prix 98,75 (12,16 %)
- 1^{er} février 1984** - Montant émis 350 000 000 \$,
prix 98,625 (12,18 %)
- 21 février 1984** - Montant émis 300 000 000 \$,
prix 99,00 (12,13 %) plus l'intérêt couru à partir
du 1^{er} février 1984
- 15 décembre 1984** - Montant émis 375 000 000 \$,
prix 99,25 (12,09 %) plus l'intérêt couru à partir
du 1^{er} septembre 1984

Renseignements sur

l'annulation :

- 3 juin 1999** - Montant annulé 132 075 000 \$
- 19 novembre 1999** - Montant annulé 330 000 000 \$
- 18 mai 2000** - Montant annulé 139 506 000 \$
- 18 décembre 2000** - Montant annulé 116 350 000 \$
- 11 avril 2001** - Montant annulé 59 800 000 \$
- 5 juin 2001** - Montant annulé 39 041 000 \$
- 23 août 2001** - Montant annulé 142 326 000 \$
- 10 septembre 2001** - Montant annulé 54 673 000 \$
- 20 novembre 2001** - Montant annulé 3 400 000 \$
- 5 décembre 2001** - Montant annulé 1 000 000 \$

Encours : 756 829 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables
Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

Obligations à 12¼ % échéant le 1^{er} septembre 2005

H6

CA135087-NV26

Intérêt payable : Les 1^{er} mars et 1^{er} septembre

Renseignements sur

l'émission :

- 1^{er} août 1983** - Montant émis 250 000 000 \$,
prix 100,25 (12,21 %)
- 1^{er} septembre 1983** - Montant émis 500 000 000 \$,
prix 99,75 (12,28 %)
- 27 septembre 1983** - Montant émis 250 000 000 \$,
prix 99,25 (12,35 %)
- 10 avril 1985** - Montant émis 375 000 000 \$,
prix 99,875 (12,26 %) plus l'intérêt couru à partir
du 1^{er} mars 1985

Renseignements sur

l'annulation :

- 3 juin 1999** - Montant annulé 164 645 000 \$
- 19 novembre 1999** - Montant annulé 130 000 000 \$
- 18 mai 2000** - Montant annulé 15 000 000 \$

Encours : 1 065 355 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables
Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

Obligations à 6 % échéant le 1^{er} septembre 2005

WY63

CA135087-WY63

Intérêt payable : Les 1^{er} mars et 1^{er} septembre

Renseignements sur

l'émission : **15 novembre 1999** - Montant émis 2 800 000 000 \$,
rendement moyen 6,048 % (99,779)
 15 février 2000 - Montant émis 2 800 000 000 \$,
prix 6,505 % (97,681) plus l'intérêt couru à partir
du 15 novembre 1999
 15 mai 2000 - Montant émis 2 800 000 000 \$,
prix 6,374 % (98,330) plus l'intérêt couru à partir
du 1^{er} mars 2000
 15 août 2000 - Montant émis 2 700 000 000 \$,
prix 5,869 % (100,561) plus l'intérêt couru à partir
du 1^{er} mars 2000

Encours : 11 100 000 000 \$

Obligations à 8¾ % échéant le 1^{er} décembre 2005

A79

CA135087-VL51

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur

l'émission : **3 avril 1995** - Montant émis 1 900 000 000 \$,
rendement moyen 8,782 % (99,761)
 15 mai 1995 - Montant émis 2 000 000 000 \$,
rendement moyen 8,299 % (103,122) plus l'intérêt
couru à partir du 3 avril 1995
 15 août 1995 - Montant émis 2 100 000 000 \$,
rendement moyen 8,351 % (102,698) plus l'intérêt
couru à partir du 1^{er} juin 1995
 15 novembre 1995 - Montant émis 2 000 000 000 \$,
rendement moyen 7,586 % (108,074) plus l'intérêt
couru à partir du 1^{er} juin 1995

Encours : 8 000 000 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables
Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

Obligations à 12½ % échéant le 1^{er} mars 2006

H18

CA135087-PG31

Intérêt payable : Les 1^{er} mars et 1^{er} septembre

Renseignements sur

l'émission : **13 mars 1984** - Montant émis 250 000 000 \$,
 prix 98,75 (12,67 %)
 14 novembre 1984 - Montant émis 350 000 000 \$,
 prix 100,00 (12,50 %) plus l'intérêt couru à partir
 du 1^{er} septembre 1984
 19 mars 1985 - Montant émis 375 000 000 \$,
 prix 99,125 (12,62 %) plus l'intérêt couru à partir
 du 1^{er} mars 1985

Renseignements sur

l'annulation : **18 mai 2000** - Montant annulé 213 315 000 \$
 18 décembre 2000 - Montant annulé 135 709 000 \$
 11 avril 2001 - Montant annulé 78 567 000 \$
 5 juin 2001 - Montant annulé 63 914 000 \$
 23 août 2001 - Montant annulé 76 000 000 \$
 20 novembre 2001 - Montant annulé 30 210 000 \$
 5 décembre 2001 - Montant annulé 4 088 000 \$

Encours : 373 197 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables
Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

Obligations à 5¾ % échéant le 1^{er} septembre 2006

XD18

CA135087-XD18

Intérêt payable : Les 1^{er} mars et 1^{er} septembre

Renseignements sur

l'émission :

- 14 novembre 2000** - Montant émis 2 500 000 000 \$,
rendement moyen 5,956 % (99,013)
- 12 février 2001** - Montant émis 2 500 000 000 \$,
rendement moyen 5,247 % (102,394) plus l'intérêt
couru à partir du 14 novembre 2000
- 4 juin 2001** - Montant émis 2 500 000 000 \$,
rendement moyen 5,712 % (100,160) plus l'intérêt
couru à partir du 1^{er} mars 2001
- 20 août 2001** - Montant émis 2 500 000 000 \$,
rendement moyen 5,284 % (102,034) plus l'intérêt
couru à partir du 1^{er} mars 2001

Encours : 10 000 000 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables
Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

Obligations à 14 % échéant le 1^{er} octobre 2006

H26

CA135087-PQ13

Intérêt payable : Les 1^{er} avril et 1^{er} octobre

Renseignements sur

l'émission :

- 1^{er} juin 1984** - Montant émis 375 000 000 \$,
prix 99,25 (14,10 %)
- 11 juillet 1984** - Montant émis 275 000 000 \$,
prix 99,75 (14,03 %) plus l'intérêt couru à partir
du 1^{er} juin 1984
- 1^{er} août 1984** - Montant émis 375 000 000 \$,
prix 100,125 (13,97 %) plus l'intérêt couru à partir
du 1^{er} juin 1984

Renseignements sur

l'annulation :

- 19 novembre 1999** - Montant annulé 40 000 000 \$
- 18 décembre 2000** - Montant annulé 26 900 000 \$
- 11 avril 2001** - Montant annulé 22 000 000 \$
- 5 juin 2001** - Montant annulé 53 056 000 \$
- 20 novembre 2001** - Montant annulé 20 000 000 \$

Encours : 863 044 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables
Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

Obligations à 7 % échéant le 1^{er} décembre 2006

VU50

CA135087-VU50

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur

l'émission :

- 15 février 1996** - Montant émis 2 200 000 000 \$, rendement moyen 7,097 % (99,262)
- 29 mars 1996** - Montant émis 2 200 000 000 \$, rendement moyen 7,854 % (93,889) plus l'intérêt couru à partir du 15 février 1996
- 15 mai 1996** - Montant émis 2 300 000 000 \$, rendement moyen 8,086 % (92,385) plus l'intérêt couru à partir du 15 février 1996
- 15 août 1996** - Montant émis 2 400 000 000 \$, rendement moyen 7,349 % (97,495) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 1996

Encours : 9 100 000 000 \$

Obligations à 13¾ % échéant le 1^{er} mars 2007

H30

CA135087-PT51

Intérêt payable : Les 1^{er} mars et 1^{er} septembre

Renseignements sur

l'émission :

- 19 juin 1984** - Montant émis 325 000 000 \$, prix 99,625 (13,80 %)

Renseignements sur

l'annulation :

- 18 décembre 2000** - Montant annulé 6 450 000 \$
- 11 avril 2001** - Montant annulé 57 803 000 \$

Encours : 260 747 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables
Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

Obligations à 7¼ % échéant le 1^{er} juin 2007

WB60

CA135087-WB60

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur

l'émission :

- 1^{er} octobre 1996** - Montant émis 2 400 000 000 \$,
rendement moyen 7,458 % (98,473)
- 15 novembre 1996** - Montant émis 2 400 000 000 \$,
rendement moyen 6,275 % (107,434) plus l'intérêt
couru à partir du 1^{er} octobre 1996
- 17 février 1997** - Montant émis 2 300 000 000 \$,
rendement moyen 6,405 % (106,281) plus l'intérêt
couru à partir du 1^{er} décembre 1996
- 15 mai 1997** - Montant émis 2 400 000 000 \$,
rendement moyen 6,660 % (104,267) plus l'intérêt
couru à partir du 1^{er} décembre 1996

Encours : 9 500 000 000 \$

Obligations à 4½ % échéant le 1^{er} septembre 2007

XJ87

CA135087-XJ87

Intérêt payable : Les 1^{er} mars et 1^{er} septembre

Renseignements sur

l'émission :

- 19 novembre 2001** - Montant émis 2 500 000 000 \$,
rendement moyen 4,550 % (99,754)

Encours : 2 500 000 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables
Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

Obligations à 13 % échéant le 1^{er} octobre 2007

H36

CA135087-PW80

Intérêt payable : Les 1^{er} avril et 1^{er} octobre

Renseignements sur

l'émission : **22 août 1984** - Montant émis 375 000 000 \$,
 prix 98,625 (13,19 %)
 12 septembre 1984 - Montant émis 325 000 000 \$,
 prix 99,25 (13,10 %) plus l'intérêt couru à partir
 du 22 août 1984

Renseignements sur

l'annulation : **18 décembre 2000** - Montant annulé 89 259 000 \$
 11 avril 2001 - Montant annulé 14 600 000 \$
 5 juin 2001 - Montant annulé 14 103 000 \$
 23 août 2001 - Montant annulé 8 000 000 \$
 2 novembre 2001 - Montant annulé 21 238 000 \$
 20 novembre 2001 - Montant annulé 13 400 000 \$

Encours : 539 400 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables
Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

Obligations à 12¾ % échéant le 1^{er} mars 2008

H41

CA135087-QB35

Intérêt payable : Les 1^{er} mars et 1^{er} septembre

Renseignements sur

l'émission : **1^{er} octobre 1984** - Montant émis 425 000 000 \$,
 prix 99,75 (12,78 %)
 24 octobre 1984 - Montant émis 325 000 000 \$,
 prix 98,75 (12,92 %) plus l'intérêt couru à partir
 du 1^{er} octobre 1984

Renseignements sur

l'annulation : **8 mai 2001** - Montant annulé 33 600 000 \$
 5 juin 2001 - Montant annulé 38 350 000 \$
 2 novembre 2001 - Montant annulé 26 100 000 \$
 20 novembre 2001 - Montant annulé 25 000 000 \$

Encours : 626 950 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables
Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

Obligations à 10 % échéant le 1^{er} juin 2008

H74

CA135087-RK25

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur

l'émission :

- 15 décembre 1985** - Montant émis 325 000 000 \$, prix 97,375 (10,30 %)
- 1^{er} septembre 1987** - Montant émis 225 000 000 \$, prix 98,25 (10,20 %) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 1987
- 1^{er} février 1988** - Montant émis 350 000 000 \$, prix 100,00 (10,00 %) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 1987
- 14 avril 1988** - Montant émis 300 000 000 \$, prix 99,625 (10,04 %) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 1987
- 1^{er} juin 1988** - Montant émis 300 000 000 \$, prix 97,625 (10,28 %)
- 21 juillet 1988** - Montant émis 300 000 000 \$, prix 99,375 (10,07 %) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 1988
- 15 octobre 1988** - Montant émis 350 000 000 \$, prix 98,625 (10,16 %) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 1988
- 15 décembre 1988** - Montant émis 325 000 000 \$, prix 99,125 (10,10 %) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 1988
- 23 février 1989** - Montant émis 450 000 000 \$, rendement moyen 9,91 % (100,737) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 1988
- 1^{er} juin 1989** - Montant émis 525 000 000 \$, rendement moyen 9,791 % (101,787)

Renseignements sur

l'annulation : **18 février 1999** - Montant annulé 192 146 000 \$

Encours : 3 257 854 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables
Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

Obligations à 6 % échéant le 1^{er} juin 2008

WH31

CA135087-WH31

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur

l'émission :

- 15 août 1997** - Montant émis 2 300 000 000 \$,
rendement moyen 6,079 % (99,392)
- 17 novembre 1997** - Montant émis 2 300 000 000 \$,
rendement moyen 5,636 % (102,863), plus l'intérêt
couru à partir du 15 août 1997
- 16 février 1998** - Montant émis 2 300 000 000 \$,
rendement moyen 5,493 % (103,935) plus l'intérêt
couru à partir du 1^{er} décembre 1997
- 15 mai 1998** Montant émis 2 300 000 000 \$,
rendement moyen 5,406 % (104,555) plus l'intérêt
couru à partir du 1^{er} décembre 1997

Encours : 9 200 000 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables
Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

Obligations à 11¾ % échéant le 1^{er} octobre 2008

H52

CA135087-QL17

Intérêt payable : Les 1^{er} avril et 1^{er} octobre

Renseignements sur

l'émission : **1^{er} février 1985** - Montant émis 325 000 000 \$,
prix 99,50 (11,81 %)
1^{er} mai 1985 - Montant émis 400 000 000 \$,
prix 101,00 (11,62 %) plus l'intérêt couru à partir
du 1^{er} avril 1985

Renseignements sur

l'annulation : **18 février 1999** - Montant annulé 80 247 000 \$
7 février 2001 - Montant annulé 16 796 000 \$
8 mai 2001 - Montant annulé 55 000 000 \$
5 juin 2001 - Montant annulé 30 125 000 \$
2 novembre 2001 - Montant annulé 18 050 000 \$
20 novembre 2001 - Montant annulé 21 460 000 \$

Encours : 503 322 000 \$

Obligations à 11½ % échéant le 1^{er} mars 2009

H58

CA135087-QQ04

Intérêt payable : Les 1^{er} mars et 1^{er} septembre

Renseignements sur

l'émission : **22 mai 1985** - Montant émis 400 000 000 \$,
prix 99,25 (11,59 %)

Renseignements sur

l'annulation : **8 mai 2001** - Montant annulé 11 000 000 \$
31 juillet 2001 - Montant annulé 84 053 000 \$
2 novembre 2001 - Montant annulé 35 000 000 \$
20 novembre 2001 - Montant annulé 5 000 000 \$

Encours : 264 947 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables
Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

Obligations à 11 % échéant le 1^{er} juin 2009

H68

CA135087-RD81

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur

l'émission : **1^{er} octobre 1985** - Montant émis 350 000 000 \$,
prix 99,00 (11,12 %)
23 octobre 1985 - Montant émis 275 000 000 \$,
prix 98,50 (11,18 %) plus l'intérêt couru à partir
du 1^{er} octobre 1985
15 octobre 1987 - Montant émis 300 000 000 \$,
prix 98,625 (11,17 %) plus l'intérêt couru à partir
du 1^{er} juin 1987

Renseignements sur

l'annulation : **18 février 1999** - Montant annulé 56 743 000 \$
5 août 1999 - Montant annulé 195 426 000 \$

Encours : 672 831 000 \$

Obligations à 5½ % échéant le 1^{er} juin 2009

WR13

CA135087-WR13

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur

l'émission : **17 août 1998** - Montant émis 2 300 000 000 \$,
rendement moyen 5,542 % (99,671)
16 novembre 1998 - Montant émis 2 300 000 000 \$,
rendement moyen 5,192 % (102,476) plus l'intérêt
couru à partir du 17 août 1998
15 février 1999 - Montant émis 2 300 000 000 \$,
rendement moyen 5,085 % (103,285) plus l'intérêt
couru à partir du 1^{er} décembre 1998
17 mai 1999 - Montant émis 2 500 000 000 \$,
rendement moyen 5,328 % (101,322) plus l'intérêt
couru à partir du 1^{er} décembre 1998

Encours : 9 400 000 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables
Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

Obligations à 10¾ % échéant le 1^{er} octobre 2009

H63

CA135087-QV98

Intérêt payable : Les 1^{er} avril et 1^{er} octobre

Renseignements sur

l'émission :

- 12 juin 1985** - Montant émis 350 000 000 \$,
prix 99,00 (10,86 %)
- 1^{er} juillet 1985** - Montant émis 325 000 000 \$,
prix 99,75 (10,78 %) plus l'intérêt couru à partir
du 12 juin 1985
- 1^{er} septembre 1985** - Montant émis 325 000 000 \$,
prix 99,50 (10,81 %) plus l'intérêt couru à partir
du 12 juin 1985
- 1^{er} septembre 1988** - Montant émis 300 000 000 \$,
prix 99,75 (10,78 %) plus l'intérêt couru à partir
du 1^{er} avril 1988

Renseignements sur

l'annulation :

- 18 février 1999** - Montant annulé 75 864 000 \$
- 5 août 1999** - Montant annulé 21 825 000 \$
- 3 février 2000** - Montant annulé 125 000 000 \$
- 7 février 2001** - Montant annulé 321 800 000 \$
- 8 mai 2001** - Montant annulé 54 500 000 \$
- 31 juillet 2001** - Montant annulé 29 210 000 \$
- 2 novembre 2001** - Montant annulé 125 000 000 \$
- 20 novembre 2001** - Montant annulé 11 235 000 \$

Encours : 535 566 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables
Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

Obligations à 9¾ % échéant le 1^{er} mars 2010

H79

CA135087-RQ94

Intérêt payable : Les 1^{er} mars et 1^{er} septembre

Renseignements sur

l'émission : **15 mars 1986** - Montant émis 325 000 000 \$,
prix 99,75 (9,78 %)

Renseignements sur

l'annulation : **5 août 1999** - Montant annulé 25 000 000 \$
8 mai 2001 - Montant annulé 37 000 000 \$
2 novembre 2001 - Montant annulé 113 691 000 \$

Encours : 149 309 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables
Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

Obligations à 9½ % échéant le 1^{er} juin 2010

H81

CA135087-RS50

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur

l'émission :

- 10 avril 1986** - Montant émis 325 000 000 \$, prix 100,50 (9,44 %)
- 1^{er} juillet 1987** - Montant émis 325 000 000 \$, prix 100,00 (9,50 %) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 1987
- 1^{er} juillet 1989** - Montant émis 450 000 000 \$, prix 100,00 (9,50 %) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 1989
- 10 août 1989** - Montant émis 550 000 000 \$, rendement moyen 9,420 % (100,698) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 1989
- 1^{er} octobre 1989** - Montant émis 425 000 000 \$, prix 100,50 (9,44 %) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 1989
- 15 décembre 1989** - Montant émis 450 000 000 \$, prix 100,35 (9,46 %) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 1989
- 1^{er} février 1990** - Montant émis 450 000 000 \$, prix 98,75 (9,64 %) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 1989

Renseignements sur

l'annulation :

- 18 février 1999** - Montant annulé 95 000 000 \$
- 5 août 1999** - Montant annulé 93 376 000 \$
- 3 février 2000** - Montant annulé 312 370 000 \$

Encours : 2 474 254 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables
Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

Obligations à 5½ % échéant le 1^{er} juin 2010

WX80

CA135087-WX80

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur

l'émission : **3 août 1999** - Montant émis 2 600 000 000 \$,
rendement moyen 5,672 % (98,631)
1^{er} novembre 1999 - Montant émis 2 600 000 000 \$,
rendement moyen 6,382 % (93,288) plus l'intérêt
couru à partir du 3 août 1999
1^{er} février 2000 - Montant émis 2 600 000 000 \$,
rendement moyen 6,451 % (92,899) plus l'intérêt
couru à partir du 1^{er} décembre 1999
20 mars 2000 - Montant émis 2 600 000 000 \$,
rendement moyen 6,058 % (95,790) plus l'intérêt
couru à partir du 1^{er} décembre 1999

Encours : 10 400 000 000 \$

Obligations à 8¾ % échéant le 1^{er} octobre 2010

H85

CA135087-RW62

Intérêt payable : Les 1^{er} avril et 1^{er} octobre

Renseignements sur

l'émission : **28 avril 1986** - Montant émis 325 000 000 \$,
prix 98,625 (8,89 %)

Renseignements sur

l'annulation : **5 août 1999** - Montant annulé 45 457 000 \$
3 février 2000 - Montant annulé 28 000 000 \$
4 août 2000 - Montant annulé 57 210 000 \$
7 février 2001 - Montant annulé 10 520 000 \$
8 mai 2001 - Montant annulé 11 000 000 \$
31 juillet 2001 - Montant annulé 8 600 000 \$
2 novembre 2001 - Montant annulé 5 067 000 \$

Encours : 159 146 000\$

Section 2.2 - Obligations négociables
Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

Obligations à 9 % échéant le 1^{er} mars 2011

H87

CA135087-RY29

Intérêt payable : Les 1^{er} mars et 1^{er} septembre

Renseignements sur

l'émission :

- 3 juillet 1986** - Montant émis 325 000 000 \$,
prix 97,875 (9,22 %)
- 2 septembre 1986** - Montant émis 325 000 000 \$,
prix 100,00 (9,00 %) plus l'intérêt couru à partir
du 1^{er} septembre 1986
- 23 octobre 1986** - Montant émis 300 000 000 \$,
prix 97,625 (9,24 %) plus l'intérêt couru à partir
du 1^{er} septembre 1986
- 15 décembre 1986** - Montant émis 350 000 000 \$,
prix 100,375 (8,96 %) plus l'intérêt couru à partir
du 1^{er} septembre 1986
- 1^{er} mai 1987** - Montant émis 325 000 000 \$,
prix 97,75 (9,23 %) plus l'intérêt couru à partir
du 1^{er} mars 1987
- 15 mars 1988** - Montant émis 350 000 000 \$,
prix 96,625 (9,36 %) plus l'intérêt couru à partir
du 1^{er} mars 1988

Renseignements sur

l'annulation :

- 5 août 1999** - Montant annulé 165 686 000 \$
- 3 février 2000** - Montant annulé 17 000 000 \$
- 4 août 2000** - Montant annulé 433 040 000 \$
- 7 février 2001** - Montant annulé 103 000 000 \$
- 8 mai 2001** - Montant annulé 32 065 000 \$
- 31 juillet 2001** - Montant annulé 134 000 000 \$
- 2 novembre 2001** - Montant annulé 27 000 000 \$

Encours : 1 063 209 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables
Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

Obligations à 8½ % échéant le 1^{er} juin 2011

H98

CA135087-SH86

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur

l'émission : **19 février 1987** - Montant émis 375 000 000 \$,
 prix 99,625 (8,53 %)
 15 mars 1987 - Montant émis 375 000 000 \$,
 prix 98,625 (8,63 %) plus l'intérêt couru à partir
 du 19 février 1987

Renseignements sur

l'annulation : **5 août 1999** - Montant annulé 53 230 000 \$
 3 février 2000 - Montant annulé 17 630 000 \$
 4 août 2000 - Montant annulé 9 750 000 \$

Encours : 669 390 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables
Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

Obligations à 6 % échéant le 1^{er} juin 2011

XB51

CA135087-XB51

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur

l'émission :

- 1^{er} mai 2000** - Montant émis 2 600 000 000 \$, rendement moyen 6,128 % (98,987)
- 1^{er} août 2000** - Montant émis 2 600 000 000 \$, rendement moyen 5,899 % (100,790) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2000
- 30 octobre 2000** - Montant émis 2 400 000 000 \$, rendement moyen 5,681 % (102,506) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2000
- 29 janvier 2001** - Montant émis 2 500 000 000 \$, rendement moyen 5,525 % (103,694) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2000
- 7 mai 2001** - Montant émis 2 500 000 000 \$, rendement moyen 5,756 % (101,840) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2000
- 30 juillet 2001** - Montant émis 2 400 000 000 \$, rendement moyen 5,730 % (102,000) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2001

Encours : 15 000 000 000 \$

Obligations à 5¼ % échéant le 1^{er} juin 2012

XH22

CA135087-XH22

Intérêt payable : Les 1^{er} décembre et 1^{er} juin

Renseignements sur

l'émission :

- 29 octobre 2001** - Montant émis 2 500 000 000 \$, rendement moyen 5,324 % (99,412)

Encours : 2 500 000 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables
Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

Obligations à 10¼ % échéant le 15 mars 2014

A23

CA135087-TH77

Intérêt payable : Les 15 mars et 15 septembre

Renseignements sur

l'émission :

- 15 mars 1989** - Montant émis 350 000 000 \$,
prix 98,75 (10,39 %)
- 30 mars 1989** - Montant émis 500 000 000 \$,
rendement moyen 10,315 % (99,411) plus l'intérêt
couru à partir du 15 mars 1989
- 15 mars 1990** - Montant émis 450 000 000 \$,
prix 99,35 (10,32 %)
- 1^{er} juillet 1990** - Montant émis 650 000 000 \$,
rendement moyen 10,706 % (96,068) plus l'intérêt
couru à partir du 15 mars 1990
- 1^{er} août 1990** - Montant émis 600 000 000 \$,
prix 97,25 (10,57 %) plus l'intérêt couru à partir
du 15 mars 1990
- 21 février 1991** - Montant émis 600 000 000 \$,
prix 103,65 (9,85 %) plus l'intérêt couru à partir
du 15 septembre 1990

Renseignements sur

l'annulation :

- 7 février 2001** - Montant annulé 25 000 000 \$
- 24 avril 2001** - Montant annulé 62 000 000 \$
- 8 mai 2001** - Montant annulé 68 319 000 \$
- 31 juillet 2001** - Montant annulé 244 137 000 \$

Fermeture des livres

pour l'intérêt : Le dernier jour ouvrable de février et d'août

Encours : 2 750 544 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables
Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

Obligations à 11¼ % échéant le 1^{er} juin 2015

A34

CA135087-TU88

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur

l'émission :

- 1^{er} mai 1990** - Montant émis 500 000 000 \$,
prix 98,50 (11,43 %)
- 31 mai 1990** - Montant émis 650 000 000 \$,
rendement moyen 10,804 % (103,830) plus l'intérêt
couru à partir du 1^{er} mai 1990
- 1^{er} octobre 1990** - Montant émis 500 000 000 \$,
prix 100,625 (11,17 %) plus l'intérêt couru à partir
du 1^{er} juin 1990
- 15 novembre 1990** - Montant émis 700 000 000 \$,
rendement moyen 11,238 % (100,087) plus l'intérêt
couru à partir du 1^{er} juin 1990

Renseignements sur

l'annulation :

- 7 février 2001** - Montant annulé 22 884 000 \$
- 24 avril 2001** - Montant annulé 3 845 000 \$
- 8 mai 2001** - Montant annulé 97 516 000 \$

Encours : 2 225 755 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables
Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

Obligations à 10,186 % échéant le 31 décembre 2019

M01 Obligation à intérêt composé

Intérêt payable : Les intérêts s'accumulent à un taux annuel de 10,186 % composé deux fois l'an jusqu'à l'échéance. La valeur totale de rachat des obligations à l'échéance, comprenant le principal et l'intérêt composé, sera de 162 496 000 \$.

Coupages et lettres de série :

	436 323,87 \$	1 000 000 \$
Obl. nominatives - M01	A	H
	(1 certificat)	(8 certificats)

Renseignements sur

l'émission : **23 mars 1990** - Montant émis 8 436 323,87 \$, prix 100,00 (10,186 %)

Encours : 27 176 044,35 \$ (principal et intérêt)

Nota : Cette émission spéciale d'obligations à intérêt composé a été placée au Mexique et servira de garantie contre une partie de la dette restructurée du Mexique envers des banques internationales.

Section 2.2 - Obligations négociables
Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

Obligations à 10½ % échéant le 15 mars 2021

A39

CA135087-TZ75

Intérêt payable : Les 15 mars et 15 septembre

Renseignements sur

l'émission : **15 décembre 1990** - Montant émis 700 000 000 \$,
prix 99,15 (10,59 %)
9 janvier 1991 - Montant émis 700 000 000 \$,
rendement moyen 10,237 % (102,413) plus l'intérêt
couru à partir du 15 décembre 1990
1^{er} février 1991 - Montant émis 400 000 000 \$,
prix 100,65 (10,43 %) plus l'intérêt couru à partir
du 15 décembre 1990

Fermeture des livres

pour l'intérêt : Le dernier jour ouvrable de février et d'août

Renseignements sur

l'annulation : **19 octobre 2000** - Montant annulé 3 000 000 \$
24 avril 2001 - Montant annulé 34 000 000 \$
17 octobre 2001 - Montant annulé 40 000 000 \$

Encours : 1 723 000 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables
Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

Obligations à 9¾ % échéant le 1^{er} juin 2021

A43

CA135087-UE28

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur

l'émission :

- 9 mai 1991** - Montant émis 800 000 000 \$,
rendement moyen 9,900 % (98,555)
- 1^{er} juin 1991** - Montant émis 800 000 000 \$,
rendement moyen 9,894 % (98,624)
- 1^{er} juillet 1991** - Montant émis 650 000 000 \$,
prix 96,55 (10,12 %) plus l'intérêt couru à partir
du 1^{er} juin 1991
- 1^{er} août 1991** - Montant émis 800 000 000 \$,
rendement moyen 10,173 % (96,031) plus l'intérêt
couru à partir du 1^{er} juin 1991
- 1^{er} septembre 1991** - Montant émis 700 000 000 \$,
prix 97,50 (10,01 %) plus l'intérêt couru à partir
du 1^{er} juin 1991
- 17 octobre 1991** - Montant émis 900 000 000 \$,
rendement moyen 9,412 % (103,335) plus l'intérêt
couru à partir du 1^{er} juin 1991

Renseignements sur

l'annulation :

- 19 octobre 2000** - Montant annulé 214 754 000 \$
- 24 avril 2001** - Montant annulé 123 242 000 \$
- 17 octobre 2001** - Montant annulé 207 000 000 \$

Encours : 4 105 004 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables

Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

Obligations à rendement réel de 4¼ % échéant le 1^{er} décembre 2021
L25 CA135087-UL60

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur

l'émission :

- 10 décembre 1991** - Montant émis 700 000 000 \$,
prix 100,00 (taux réel 4,25 %)
- 14 octobre 1992** - Montant émis 500 000 000 \$,
prix 92,15 (taux réel 4,75 %)
- 1^{er} mai 1993** - Montant émis 325 000 000 \$,
prix 95,25 (taux réel 4,55 %)
- 1^{er} décembre 1993** - Montant émis 600 000 000 \$,
prix 102,50 (taux réel 4,10 %)
- 22 février 1994** - Montant émis 600 000 000 \$,
prix 114,75 (taux réel 3,42 %)
- 21 juin 1994** - Montant émis 400 000 000 \$,
prix 96,10 (taux réel 4,50 %)
- 15 septembre 1994** - Montant émis 500 000 000 \$,
prix 93,25 (taux réel 4,69 %)
- 15 décembre 1994** - Montant émis 500 000 000 \$,
prix 92,15 (taux réel 4,77 %)
- 2 février 1995** - Montant émis 350 000 000 \$,
prix 88,25 (taux réel 5,054 %)
- 8 mai 1995** - Montant émis 300 000 000 \$,
rendement moyen réel 4,578 % (94,985)
- 4 août 1995** - Montant émis 400 000 000 \$,
prix 91,15 (taux réel 4,848 %)

Nota : Le prix d'achat de l'obligation incorpore une indemnité pour inflation et l'intérêt couru. L'indemnité pour inflation s'accumule depuis la date d'émission initiale, soit le 10 décembre 1991. L'intérêt court depuis la date du dernier paiement d'intérêt.

Intérêt et dernier

versement : L'intérêt servi sur les obligations est rajusté en fonction de l'indice des prix à la consommation au Canada. L'intérêt est formé à la fois d'un élément indemnité pour inflation (l'« indemnité pour inflation ») calculé sur le capital et

Section 2.2 - Obligations négociables

Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

payable à l'échéance et d'un élément comptant (l'« intérêt sur coupon ») calculé sur le capital et sur l'indemnité pour inflation accumulée. L'intérêt sur coupon est payable par versements semestriels le 1^{er} juin et le 1^{er} décembre (les « dates de versement sur coupon ») à compter du 1^{er} juin 1992. On calcule l'intérêt sur coupon en multipliant la moitié du coupon de 4,25 % l'an par la somme du capital et de l'indemnité pour inflation accumulée depuis la date d'émission de la première obligation, soit le 10 décembre 1991 (la « date d'émission initiale »), jusqu'à la date de versement sur coupon pertinente. À l'échéance, outre l'intérêt sur coupon payable à cette date, un versement définitif (le « dernier versement ») égal à la somme du capital plus l'indemnité pour inflation accumulée depuis la date d'émission initiale jusqu'à l'échéance sera effectué.

Processus

d'indexation : Un ratio d'indexation (le « ratio d'indexation ») est appliqué afin de calculer l'intérêt sur coupon et l'indemnité pour inflation. Le ratio d'indexation pour toute date se définit comme le ratio de l'IPC de référence applicable à cette date (« Réf IPC_{date} ») divisé par l'IPC de référence applicable à la date d'émission initiale (« Réf IPC_{base} »). L'IPC de référence au premier jour de tout mois civil est l'IPC valable pour le troisième mois civil précédent. Par exemple, l'IPC de référence du 1^{er} janvier 1996 est l'IPC valable pour octobre 1995. L'IPC de référence pour tout autre jour du mois se calcule au moyen d'une interpolation linéaire entre l'IPC de référence applicable au premier jour du mois où ce jour survient et l'IPC de référence applicable au premier jour du mois qui le suit.

Calcul de l'intérêt :

On calcule l'indemnité pour inflation accumulée à toute date en multipliant d'abord le capital par le ratio d'indexation applicable à cette date (« ratio d'indexation_{date} ») et en soustrayant ensuite le capital.

Section 2.2 - Obligations négociables

Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

L'intérêt sur coupon se calcule en multipliant la moitié du coupon de 4,25 % l'an par la somme du capital et de l'indemnité pour inflation accumulée depuis la date d'émission initiale jusqu'à la date de versement sur coupon pertinente.

Immatriculation

et coupures : Un certificat global représentant le montant total des obligations a été émis à la clôture sous forme nominative et établi au nom d'un propriétaire pour compte de La Caisse canadienne de dépôt de valeurs limitée (« CDS »). Les certificats individuels attestant les obligations ne seront pas mis à la disposition des obligataires. Les obligations doivent être achetées, cédées ou vendues directement ou indirectement par l'intermédiaire d'un participant au système d'inscription en compte de la CDS et seulement en coupures de 1 000 \$ ou en multiples entiers de cette coupure.

Encours : 5 175 000 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables
Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

Obligations à 9¼ % échéant le 1^{er} juin 2022

A49

CA135087-UM44

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur

l'émission :

- 15 décembre 1991** - Montant émis 800 000 000 \$, prix 99,50 (9,30 %)
- 3 janvier 1992** - Montant émis 850 000 000 \$, rendement moyen 9,086 % (101,669) plus l'intérêt couru à partir du 15 décembre 1991
- 15 mai 1992** - Montant émis 900 000 000 \$, rendement moyen 9,371 % (98,782) plus l'intérêt couru à partir du 15 décembre 1991

Renseignements sur

l'annulation :

- 19 octobre 2000** - Montant annulé 151 000 000 \$
- 24 avril 2001** - Montant annulé 26 000 000 \$
- 17 octobre 2001** - Montant annulé 253 000 000 \$

Encours : 2 120 000 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables
Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

Obligations à 8 % échéant le 1^{er} juin 2023

A55

CA135087-UT96

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur

l'émission :

- 17 août 1992** - Montant émis 1 000 000 000 \$, rendement moyen 8,177 % (97,999)
- 1^{er} février 1993** - Montant émis 1 000 000 000 \$, rendement moyen 8,498 % (94,591) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 1992
- 1^{er} avril 1993** - Montant émis 1 100 000 000 \$, rendement moyen 8,277 % (96,925) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 1992
- 26 juillet 1993** - Montant émis 1 200 000 000 \$, rendement moyen 7,835 % (101,877) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 1993
- 15 octobre 1993** - Montant émis 1 200 000 000 \$, rendement moyen 7,553 % (105,246) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 1993
- 1^{er} février 1994** - Montant émis 1 500 000 000 \$, rendement moyen 7,090 % (111,156) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 1993
- 2 mai 1994** - Montant émis 1 200 000 000 \$, rendement moyen 8,686 % (92,757) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 1993

Encours : 8 200 000 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables
Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

Obligations à 9 % échéant le 1^{er} juin 2025

A76

CA135087-VH40

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur

l'émission :

- 2 août 1994** - Montant émis 1 500 000 000 \$, rendement moyen 9,173 % (98,210)
- 1^{er} novembre 1994** - Montant émis 1 400 000 000 \$, rendement moyen 9,361 % (96,364) plus l'intérêt couru à partir du 2 août 1994
- 1^{er} février 1995** - Montant émis 1 000 000 000 \$, rendement moyen 9,573 % (94,342) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 1994
- 1^{er} mai 1995** - Montant émis 1 250 000 000 \$, rendement moyen 8,651 % (103,705) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 1994
- 1^{er} août 1995** - Montant émis 1 400 000 000 \$, rendement moyen 8,671 % (103,472) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 1995
- 1^{er} novembre 1995** - Montant émis 1 100 000 000 \$, rendement moyen 8,046 % (110,695) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 1995
- 1^{er} février 1996** - Montant émis 1 250 000 000 \$, rendement moyen 7,642 % (115,782) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 1996

Encours : 8 900 000 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables

Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

Obligations à rendement réel de 4¼ % échéant le 1^{er} décembre 2026
VS05 CA135087-VS05

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur

l'émission :

- 7 décembre 1995** - Montant émis 300 000 000 \$, rendement réel 4,595 % (94,329)
- 6 mars 1996** - Montant émis 350 000 000 \$, rendement réel 4,880 % (90,017)
- 6 juin 1996** - Montant émis 400 000 000 \$, rendement réel 4,760 % (91,838)
- 6 septembre 1996** - Montant émis 400 000 000 \$, rendement réel 4,785 % (91,489)
- 6 décembre 1996** - Montant émis 400 000 000 \$, rendement réel 3,980 % (104,702)
- 12 mars 1997** - Montant émis 500 000 000 \$, rendement réel 4,110 % (102,384)
- 9 juin 1997** - Montant émis 500 000 000 \$, rendement réel 4,500 % (95,940)
- 8 septembre 1997** - Montant émis 400 000 000 \$, rendement réel 4,230 % (100,328)
- 8 décembre 1997** - Montant émis 400 000 000 \$, rendement réel 4,032 % (103,706)
- 9 mars 1998** - Montant émis 400 000 000 \$, rendement réel 4,200 % (100,824)
- 8 juin 1998** - Montant émis 400 000 000 \$, rendement réel 3,910 % (105,809)
- 8 septembre 1998** - Montant émis 400 000 000 \$, rendement réel 4,180 % (101,148)
- 7 décembre 1998** - Montant émis 400 000 000 \$, rendement réel 4,190 % (100,983)

Nota : Le prix d'achat de l'obligation incorpore une indemnité pour inflation et l'intérêt couru. L'indemnité pour inflation s'accumule depuis la date d'émission initiale, soit le 7 décembre 1995. L'intérêt court depuis la date du dernier paiement d'intérêt.

Section 2.2 - Obligations négociables

Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

Intérêt et dernier

versement : L'intérêt servi sur les obligations est rajusté en fonction de l'indice des prix à la consommation au Canada. L'intérêt est formé à la fois d'un élément indemnité pour inflation (l'« indemnité pour inflation ») calculé sur le capital et payable à l'échéance et d'un élément comptant (l'« intérêt sur coupon ») calculé sur le capital et sur l'indemnité pour inflation accumulée. L'intérêt sur coupon est payable par versements semestriels le 1^{er} juin et le 1^{er} décembre (les « dates de versement sur coupon ») à compter du 1^{er} juin 1996. On calcule l'intérêt sur coupon en multipliant la moitié du coupon de 4,25 % l'an par la somme du capital et de l'indemnité pour inflation accumulée depuis la date d'émission de la première obligation, soit le 7 décembre 1995 (la « date d'émission initiale »), jusqu'à la date de versement sur coupon pertinente. À l'échéance, outre l'intérêt sur coupon payable à cette date, un versement définitif (le « dernier versement ») égal à la somme du capital plus l'indemnité pour inflation accumulée depuis la date d'émission initiale jusqu'à l'échéance sera effectué.

Processus

d'indexation : Un ratio d'indexation (le « ratio d'indexation ») est appliqué afin de calculer l'intérêt sur coupon et l'indemnité pour inflation. Le ratio d'indexation pour toute date se définit comme le ratio de l'IPC de référence applicable à cette date (« Réf IPC_{date} ») divisé par l'IPC de référence applicable à la date d'émission initiale (« Réf IPC_{base} »). L'IPC de référence au premier jour de tout mois civil est l'IPC valable pour le troisième mois civil précédent. Par exemple, l'IPC de référence du 1^{er} janvier 1996 est l'IPC valable pour octobre 1995. L'IPC de référence pour tout autre jour du mois se calcule au moyen d'une interpolation linéaire entre l'IPC de référence applicable au premier jour du mois où ce jour survient et l'IPC de référence applicable au premier jour du mois qui le suit.

Section 2.2 - Obligations négociables

Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

Calcul de l'intérêt :

On calcule l'indemnité pour inflation accumulée à toute date en multipliant d'abord le capital par le ratio d'indexation applicable à cette date (« ratio d'indexation_{date} ») et en soustrayant ensuite le capital.

L'intérêt sur coupon se calcule en multipliant la moitié du coupon de 4,25 % l'an par la somme du capital et de l'indemnité pour inflation accumulée depuis la date d'émission initiale jusqu'à la date de versement sur coupon pertinente.

Immatriculation et coupures :

Un certificat global représentant le montant total des obligations a été émis à la clôture sous forme nominative et établi au nom d'un propriétaire pour compte de La

Caisse

canadienne de dépôt de valeurs limitée (« CDS »). Les certificats individuels attestant les obligations ne seront pas mis à la disposition des obligataires. Les obligations doivent être achetées, cédées ou vendues directement ou indirectement par l'intermédiaire d'un participant au système d'inscription en compte de la CDS et seulement en coupures de 1 000 \$ ou en multiples intégraux de cette somme.

Encours : 5 250 000 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables
Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

Obligations à 8 % échéant le 1^{er} juin 2027

VW17

CA135087-VW17

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur

l'émission :

- 1^{er} mai 1996** - Montant émis 1 500 000 000 \$, rendement moyen 8,188 % (97,882)
- 1^{er} août 1996** - Montant émis 1 500 000 000 \$, rendement moyen 8,075 % (99,135) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 1996
- 1^{er} novembre 1996** - Montant émis 1 500 000 000 \$, rendement moyen 7,179 % (110,104) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 1996
- 3 février 1997** - Montant émis 1 300 000 000 \$, rendement moyen 7,299 % (108,495) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 1996
- 1^{er} mai 1997** - Montant émis 1 300 000 000 \$, rendement moyen 7,310 % (108,340) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 1996
- 1^{er} août 1997** - Montant émis 1 300 000 000 \$, rendement moyen 6,467 % (120,141) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 1997
- 3 novembre 1997** - Montant émis 1 200 000 000 \$, rendement moyen 6,093 % (125,987) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 1997

Encours : 9 600 000 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables
Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

Obligations à 5¾ % échéant le 1^{er} juin 2029

WL43

CA135087-WL43

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur

l'émission :

- 2 février 1998** - Montant émis 1 200 000 000 \$, rendement moyen 5,764 % (99,807)
- 1^{er} mai 1998** - Montant émis 1 600 000 000 \$, rendement moyen 5,682 % (100,986) plus l'intérêt couru à partir du 2 février 1998
- 2 novembre 1998** - Montant émis 1 700 000 000 \$, rendement moyen 5,422 % (104,866) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 1998
- 3 mai 1999** - Montant émis 1 800 000 000 \$, rendement moyen 5,361 % (105,773) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 1998
- 15 octobre 1999** - Montant émis 1 900 000 000 \$, rendement moyen 6,158 % (94,465) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 1999
- 24 avril 2000** - Montant émis 1 900 000 000 \$, rendement moyen 5,755 % (99,923) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 1999
- 16 octobre 2000** - Montant émis 1 900 000 000 \$, rendement moyen 5,588 % (102,293) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2000
- 23 avril 2001** - Montant émis 1 900 000 000 \$, rendement moyen 5,957 % (97,185) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2000

Encours : 13 900 000 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables

Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

Obligations à rendement réel de 4 % échéant le 1^{er} décembre 2031
WV25 CA135087-WV25

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur

l'émission :

- 8 mars 1999** - Montant émis 400 000 000 \$, rendement réel 4,310 % (94,594)
- 8 juin 1999** - Montant émis 300 000 000 \$, rendement réel 4,080 % (98,567)
- 7 septembre 1999** - Montant émis 300 000 000 \$, rendement réel 4,030 % (99,456)
- 6 décembre 1999** - Montant émis 300 000 000 \$, rendement réel 4,020 % (99,641)
- 6 mars 2000** - Montant émis 350 000 000 \$, rendement moyen 3,980 % (100,354) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 1999
- 5 juin 2000** - Montant émis 350 000 000 \$, rendement moyen 3,790 % (103,842) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2000
- 5 septembre 2000** - Montant émis 350 000 000 \$, rendement moyen 3,660 % (106,293) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2000
- 11 décembre 2000** - Montant émis 350 000 000 \$, rendement moyen 3,450 % (110,415) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2000
- 5 mars 2001** - Montant émis 350 000 000 \$, rendement moyen 3,405 % (111,281) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2000
- 11 juin 2001** - Montant émis 350 000 000 \$, rendement moyen 3,590 % (107,558) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2001
- 24 septembre 2001** - Montant émis 300 000 000 \$, rendement moyen 3,730 % (104,862) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2001
- 10 décembre 2001** - Montant émis 350 000 000 \$, rendement moyen 3,748 % (104,514) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2001

Section 2.2 - Obligations négociables

Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

Nota : Le prix d'achat de l'obligation incorpore une indemnité pour inflation et l'intérêt couru. L'indemnité pour inflation s'accumule depuis la date d'émission initiale, soit le 8 mars 1999. L'intérêt court depuis la date du dernier paiement d'intérêt.

Intérêt et dernier

versement : L'intérêt servi sur les obligations est rajusté en fonction de l'indice des prix à la consommation au Canada. L'intérêt est formé à la fois d'un élément indemnité pour inflation (l'« indemnité pour inflation ») calculé sur le capital et payable à l'échéance et d'un élément comptant (l'« intérêt sur coupon ») calculé sur le capital et sur l'indemnité pour inflation accumulée. L'intérêt sur coupon est payable par versements semestriels le 1^{er} juin et le 1^{er} décembre (les « dates de versement sur coupon ») à compter du 1^{er} juin 1999. On calcule l'intérêt sur coupon en multipliant la moitié du coupon de 4 % l'an par la somme du capital et de l'indemnité pour inflation accumulée depuis la date d'émission de la première obligation, soit le 8 mars 1999 (la « date d'émission initiale »), jusqu'à la date de versement sur coupon pertinente. À l'échéance, outre l'intérêt sur coupon payable à cette date, un versement définitif (le « dernier versement ») égal à la somme du capital plus l'indemnité pour inflation accumulée depuis la date d'émission initiale jusqu'à l'échéance sera effectué.

Processus

d'indexation : Un ratio d'indexation (le « ratio d'indexation ») est appliqué afin de calculer l'intérêt sur coupon et l'indemnité pour inflation. Le ratio d'indexation pour toute date se définit comme le ratio de l'IPC de référence applicable à cette date (« Réf IPC_{date} ») divisé par l'IPC de référence applicable à la date d'émission initiale (« Réf IPC_{base} »). L'IPC de référence au premier jour de tout mois civil est l'IPC valable pour le troisième mois civil précédent. Par exemple, l'IPC de référence du 1^{er} janvier 2000 est l'IPC valable pour octobre 1999. L'IPC de référence pour tout autre jour du mois se calcule au moyen d'une interpolation linéaire entre

Section 2.2 - Obligations négociables

Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

l'IPC de référence applicable au premier jour du mois où ce jour survient et l'IPC de référence applicable au premier jour du mois qui le suit.

Calcul de l'intérêt :

On calcule l'indemnité pour inflation accumulée à toute date en multipliant d'abord le capital par le ratio d'indexation applicable à cette date (« ratio d'indexation_{date} ») et en soustrayant ensuite le capital.

L'intérêt sur coupon se calcule en multipliant la moitié du coupon de 4 % l'an par la somme du capital et de l'indemnité pour inflation accumulée depuis la date d'émission initiale jusqu'à la date de versement sur coupon pertinente.

Immatriculation et coupures :

Un certificat global représentant le montant total des obligations a été émis à la clôture sous forme nominative et établi au nom d'un propriétaire pour compte de La Caisse canadienne de dépôt de valeurs limitée (« CDS »). Les certificats individuels attestant les obligations ne seront pas mis à la disposition des obligataires. Les obligations doivent être achetées, cédées ou vendues directement ou indirectement par l'intermédiaire d'un participant au système d'inscription en compte de la CDS et seulement en coupures de 1 000 \$ ou en multiples intégraux de cette somme.

Encours : 4 050 000 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables
Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

Obligations à 5¾ % échéant le 1^{er} juin 2033

XG49

CA135087-XG49

Intérêt payable : Les 1^{er} décembre et 1^{er} juin

Renseignements sur

l'émission : **15 octobre 2001** - Montant émis 2 000 000 000 \$,
rendement moyen 5,760 % (99,863)

Encours : 2 000 000 000 \$

Partie 2 - Titres négociables

Section 2.3 - Titres libellés en devises

Modalités

Bons du Canada

- Les bons du Canada sont des billets à ordre libellés en dollars É.-U. et n'existent que sous forme dématérialisée.
- Le prix de ces billets à l'émission est inférieur à la valeur nominale, et leur échéance ne peut dépasser 270 jours. Le montant minimum de titres qu'il est possible d'acquérir est de 1 000 000 \$ É.-U., et la plus petite coupure est 1 000 \$.
- Les bons du Canada sont livrés et réglés valeur jour.
- La JP Morgan Chase Bank à New York (New York) fait office d'agent financier pour les bons du Canada.

Billets du Canada

- Les billets du Canada sont des billets à ordre généralement libellés en dollars É.-U. et n'existent que sous forme dématérialisée.
- Ils sont offerts en coupures de 1 000 \$ É.-U. et en multiples intégraux de cette somme.
- Les billets sont émis pour une période de neuf mois ou plus et sont assortis de taux d'intérêt fixes ou variables.
- Les billets sont généralement émis en dollars É.-U., et le paiement du principal et de l'intérêt est effectué le plus souvent en dollars É.-U.
- Le taux d'intérêt ou la formule utilisée pour calculer l'intérêt, le prix à l'émission, l'échéance, les modalités de rachat ou de paiement et toute autre condition établie par le Canada lors de l'émission d'un billet sont inscrits au Supplément des prix.
- La Bank of New York à New York (New York) fait office d'agent financier pour les billets du Canada.

Section 2.3 - Titres libellés en devises

Modalités

Eurobillets à moyen terme

- Il s'agit de billets à moyen terme libellés en devises et placés outre-mer.
- Les eurobillets à moyen terme peuvent être assortis de taux fixes ou variables et comporter des options enchâssées; le paiement des intérêts peut être effectué en une devise, et le remboursement du principal en une autre; les échéances varient entre le court et le long terme.
- Les eurobillets à moyen terme du Canada sont placés par voie privée ou vendus par offre publique.
- Le choix des devises dans lesquelles sont libellés les eurobillets est fonction de la demande des investisseurs.
- La Banque Royale du Canada à Londres fait office d'agent financier pour les eurobillets à moyen terme.

Obligations

- Les obligations sont des titres de dette négociables émis en devises à taux d'intérêt fixe ou variable.
- À l'heure actuelle, les obligations libellées en monnaie étrangère ne sont disponibles que sous forme de certificat global.
- Les émissions d'obligations libellées en monnaie étrangère qui sont encours ont été ventilées à la Bourse de Luxembourg.

Section 2.3 - Titres libellés en devises
Emprunts ventilés par date d'échéance et encours

Échéance	Taux d'intérêt nominal	Émission	Encours	Équivalent en dollars canadiens ⁽¹⁾	Page
Bons du Canada					
			2 686 414 000 \$ É.-U.	4 278 920 219 \$	--
Billets du Canada					
2002 (5 févr.)	6,379	5 févr. 1997	100 000 000 \$ É.-U.	159 280 000	--
2006 (20 mars)	0,70	22 mars 2001	50 000 000 000 ¥	605 500 000	--
2009 (23 mars)	1,90	23 mars 1999	50 000 000 000 ¥	<u>605 500 000</u>	--
Total des Billets du Canada				1 370 280 000 \$	
Eurobillets à moyen terme					
Dollar É.-U.					
2002 (22 janv.)	5 ^{1/8}	22 janv. 1999	300 000 000 \$ É.-U.	477 840 000	--
2007 (19 nov.)	4	19 nov. 1997	30 000 000 \$ É.-U.	47 784 000	--
Yen					
2008 (31 janv.)	3,30 ⁽²⁾	30 juill. 1997	5 000 000 000 ¥	60 550 000	--
Livre sterling					
2004 (26 nov.)	6 ^{1/4}	26 mars 1998	300 000 000 £	694 980 000	--
2004 (26 nov.)	6 ^{1/4}	30 oct. 1998	200 000 000 £	463 320 000	--
Couronne danoise					
2004 (22 déc.)	5 ^{3/4}	22 déc. 1997	500 000 000 DKr	95 400 000	--
Euro					
2009 (28 avril)	4 ^{1/2}	12 nov. 1998	609 796 069 EUR ⁽³⁾	864 812 785	--
2009 (28 avril)	4 ^{1/2}	30 mars 1999	390 203 931 EUR	553 387 215	--
Drachme grecque					
2003 (16 juill.)	7 ^{1/2}	16 juill. 1998	20 000 000 000 Dr	83 260 000	--
Couronne norvégienne					
2004 (30 nov.)	5,40	22 mars 1999	700 000 000 NOK	<u>124 180 000</u>	--
Total des eurobillets à moyen terme				3 465 514 000 \$	

(à suivre)

Section 2.3 - Titres libellés en devises

Emprunts ventilés par date d'échéance et encours

Échéance	Taux d'intérêt nominal	Émission ou date de prise en charge	Encours	Équivalent en dollars canadiens ¹	Page
Obligations					
2002 (15 juill.)	6 ¹ / ₈	15 juill. 1997	1 000 000 000 \$ É.-U.	1 592 800 000	81
2003 (19 févr.)	5 ⁵ / ₈	19 févr. 1998	2 000 000 000 \$ É.-U.	3 185 600 000	83
2003 (30 juin)	9 ¹ / ₂	5 févr. 1998	96 395 000 \$ É.-U. ⁵	153 537 956	85
2004 (30 nov.)	6 ³ / ₈	30 nov. 1999	2 000 000 000 \$ É.-U.	3 185 600 000	86
2005 (21 juill.)	6 ³ / ₈	21 juill. 1995	1 500 000 000 \$ É.-U.	2 389 200 000	88
2006 (28 août)	6 ³ / ₄	28 août 1996	1 000 000 000 \$ É.-U.	1 592 800 000	90
2007 (3 oct.)	6 ⁵ / ₈	3 oct. 1997	500 000 000 \$ N.-Z.	331 500 000	92
2008 (7 juill.)	4 ⁷ / ₈	7 juill. 1998	2 045 167 525 EUR ⁴	2 900 456 584	94
2008 (5 nov.)	5 ¹ / ₄	5 nov. 1998	2 500 000 000 \$ É.-U.	3 982 000 000	96
2010 (15 janv.)	8,60	5 fév. 2001	157 895 000 \$ É.-U. ⁵	251 495 156	98
2016 (15 déc.)	8 ¹ / ₄	5 fév. 2001	38 244 000 \$ É.-U. ⁵	60 915 043	99
2018 (30 juin)	9,70	5 fév. 2001	16 080 000 \$ É.-U. ⁵	25 612 224	100
2019 (1 ^{er} juin)	8,80	5 fév. 2001	3 500 000 \$ É.-U. ⁵	5 574 800	101
Total des autres billets et obligations				19 657 091 763 \$	

Total des titres libellés en devises (converti en dollars canadiens) 28 771 805 982 \$

- 1 Calculé au cours du comptant à la fermeture le 31 décembre 2001 (1 \$ É.-U. = 1,5928 \$ CAN; 1 yen = 0,01211 \$ CAN; 1 livre sterling = 2,3166 \$ CAN; 1 couronne danoise = 0,1908 \$ CAN; 1 Euro = 1,4182 \$ CAN; 1 drachme grecque = 0,004163 \$ CAN; 1 couronne norvégienne = 0,1774 \$ CAN; et 1 \$ N.-Z. = 0,6630 \$ CAN.)
- 2 Le principal est libellé en yens, mais le coupon est payable en dollars australiens.
- 3 Le 28 avril 1999, l'émission de 4 000 000 000 francs français a été reconvertie à 609 796 068,95 euros.
- 4 Le 19 février 1999, l'émission de 4 000 000 000 deutsche mark a été reconvertie à 2 045 167 524,78 euros.
- 5 Pris en charge par le gouvernement du Canada le 5 février 2001 au moment de la dissolution de Petro Canada Limitée.

Section 2.3 - Titres libellés en devises
Renseignements relatifs aux billets et obligations, présentés
selon la date d'échéance de l'émission

Obligations à 6^{1/8} % échéant le 15 juillet 2002 payables en dollars É.-U.

Date d'émission : Le 15 juillet 1997

Intérêt payable : Deux fois par année, les 15 janvier et 15 juillet

Paiements : Le principal et l'intérêt sont payables en dollars É.-U. et réglés en fonds valeur jour. Les dates habituelles d'enregistrement pour les paiements d'intérêts sont les 1^{er} janvier et 1^{er} juillet. Si la date de paiement n'est pas un jour ouvrable (New York), le paiement sera fait le jour ouvrable suivant et aucun intérêt supplémentaire ne sera versé en raison du délai.

Banque Royale du Canada, succursale à Londres
(registraire, agent financier, agent des transferts,
principal agent payeur)
Banque Internationale à Luxembourg, S. A.,
Luxembourg (agent payeur et agent d'inscription
à Luxembourg)

Coupures : Les obligations sont émises sous forme de certificats globaux entièrement nominatifs (chaque émission étant un certificat global) immatriculés au nom du propriétaire pour compte du dépositaire, « The Depository Trust Company », et inscrits dans un registre tenu par le registraire. La propriété des certificats globaux est constatée par des écritures aux livres des institutions financières qui agissent au nom des propriétaires véritables en tant que participants directs ou indirects du dépositaire, « The Depository Trust Company ». À moins de circonstances exceptionnelles, les propriétaires véritables des certificats globaux ne peuvent faire immatriculer les obligations à leur nom; de même, ils ne recevront pas les obligations ni ne pourront se les faire remettre sous forme individuelle. Les obligations sont vendues par coupures d'un montant minimal de 1 000 \$ É.-U. et des multiples entiers de cette somme.

Section 2.3 - Titres libellés en devises
Renseignements relatifs aux billets et obligations, présentés
selon la date d'échéance de l'émission

Autres

conditions : Le paiement du principal et de l'intérêt sera fait sans déduction ou retenue au titre de l'impôt ou de droits présents ou futurs, de quelque nature que ce soit, établis ou levés par le gouvernement canadien ou d'autres administrations publiques du Canada, à moins que ce pays ne soit tenu par la loi de prélever de tels impôts ou droits. Dans ce cas, le gouvernement canadien paiera l'équivalent des sommes prélevées, de sorte que le propriétaire de l'obligation reçoive le montant qu'il aurait reçu si ces impôts, droits, cotisations ou charges n'avaient pas été prélevés; cette règle ne s'applique pas dans le cas d'une obligation présentée au paiement par ou pour un propriétaire qui ne réside pas au pays et qui doit y payer des impôts ou des droits pour des raisons autres que le fait qu'il possède une obligation.

Prix à l'émission : 99,487

Coté : Bourse de Luxembourg

Encours : 1 000 000 000 \$ É.-U.

Code commun : 007836929

ISIN : US135087WG55

CUSIP : 135087WG5

Section 2.3 - Titres libellés en devises
Renseignements relatifs aux billets et obligations, présentés
selon la date d'échéance de l'émission

Obligations à 5^{ans} % échéant le 19 février 2003 payables en dollars É.-U.

Date d'émission : Le 19 février 1998

Intérêt payable : Deux fois par année, les 19 février et 19 août

Paiements : Le principal et l'intérêt sont payables en dollars É.-U. et réglés en fonds valeur jour. Les dates habituelles d'enregistrement pour les paiements d'intérêts sont les 4 février et 4 août. Si la date de paiement n'est pas un jour ouvrable (New York), le paiement sera fait le jour ouvrable suivant et aucun intérêt supplémentaire ne sera versé en raison du délai.

Banque Royale du Canada, succursale à Londres
(registraire, agent financier, agent des transferts,
principal agent payeur)
Banque Internationale à Luxembourg, S. A.,
Luxembourg (agent payeur et agent d'inscription
à Luxembourg)

Coupures : Les obligations sont émises sous forme de certificats globaux entièrement nominatifs (chaque émission étant un certificat global) immatriculés au nom du propriétaire pour compte du dépositaire, « The Depository Trust Company », et inscrits dans un registre tenu par le registraire. La propriété des certificats globaux est constatée par des écritures aux livres des institutions financières qui agissent au nom des propriétaires véritables en tant que participants directs ou indirects du dépositaire, « The Depository Trust Company ». À moins de circonstances exceptionnelles, les propriétaires véritables des certificats globaux ne peuvent faire immatriculer les obligations à leur nom; de même, ils ne recevront pas les obligations ni ne pourront se les faire remettre sous forme individuelle. Les obligations sont vendues par coupures d'un montant minimal de 1 000 \$ É.-U. et des multiples entiers de cette somme.

Section 2.3 - Titres libellés en devises
Renseignements relatifs aux billets et obligations, présentés
selon la date d'échéance de l'émission

Autres

conditions : Le paiement du principal et de l'intérêt sera fait sans déduction ou retenue au titre de l'impôt ou de droits présents ou futurs, de quelque nature que ce soit, établis ou levés par le gouvernement canadien ou d'autres administrations publiques du Canada, à moins que ce pays ne soit tenu par la loi de prélever de tels impôts ou droits. Dans ce cas, le gouvernement canadien paiera l'équivalent des sommes prélevées, de sorte que le propriétaire de l'obligation reçoive le montant qu'il aurait reçu si ces impôts, droits, cotisations ou charges n'avaient pas été prélevés; cette règle ne s'applique pas dans le cas d'une obligation présentée au paiement par ou pour un propriétaire qui ne réside pas au pays et qui doit y payer des impôts ou des droits pour des raisons autres que le fait qu'il possède une obligation.

Prix à l'émission : 99,716

Coté : Bourse de Luxembourg

Encours : 2 000 000 000 \$ É.-U.

Code commun : 008458774

ISIN : US135087WM24

CUSIP : 135087WM2

Section 2.3 - Titres libellés en devises
Renseignements relatifs aux billets et obligations, présentés
selon la date d'échéance de l'émission

Débetures à 9½ % échéant le 30 juin 2003 payables en dollars É.-U.

Date d'émission : Prises en charge par le gouvernement du Canada le 5 février 2001 au moment de la dissolution de Petro Canada Limitée. Émises à l'origine par Petro Canada le 7 juillet 1988.

Intérêt payable : Deux fois par année, les 30 juin et 30 décembre

Paiements : Le principal et l'intérêt sont payables en dollars É.-U. réglés en fonds valeur jour. Les dates habituelles d'enregistrement pour les paiements d'intérêts sont les 15 mai et 15 novembre.

Bank of New York, New York (registraire, agent financier, agent des transferts, principal agent payeur)

Coupages : Ces débetures sans coupons ont été émises sous forme entièrement nominative en coupures de 1 000 dollars É.-U. et en multiples intégraux de cette somme.

Autres conditions : Le paiement du principal et de l'intérêt des débetures sera fait sans déduction ou retenue au titre de l'impôt ou de droits présents ou futurs, de quelque nature que ce soit, établis ou levés par le gouvernement canadien, une province ou une subdivision politique du Canada, ou au nom de l'une de ces entités, ayant le pouvoir de prélever de tels impôts ou droits, à l'exception des débetures en propriété effective (i) d'une personne qui réside ou qui est considérée comme résidant au Canada ou (ii) d'une personne qui utilise ou détient ou est considérée comme utilisatrice ou détentrice des débetures au moment où elle exerce une activité au Canada.

Coté : Non coté

Encours : 96 395 000 \$ É.-U.

Code commun : 008378711

ISIN : CA716442AB48

CUSIP : 716442AB4

Section 2.3 - Titres libellés en devises
Renseignements relatifs aux billets et obligations, présentés
selon la date d'échéance de l'émission

Obligations à 6^{3/8} % échéant le 30 novembre 2004 payables en dollars É.-U.

Date d'émission : Le 30 novembre 1999

Intérêt payable : Deux fois par année, les 30 mai et 30 novembre

Paiements : Le principal et l'intérêt sont payables en dollars É.-U. et réglés en fonds valeur jour. Les dates habituelles d'enregistrement pour les paiements d'intérêts sont les 15 mai et 15 novembre. Si la date de paiement n'est pas un jour ouvrable (New York), le paiement sera fait le jour ouvrable suivant et aucun intérêt supplémentaire ne sera versé en raison du délai.

Banque Royale du Canada, succursale à Londres
(registraire, agent financier, agent des transferts, principal agent payeur)
Banque Internationale à Luxembourg, S. A.,
Luxembourg (agent payeur et agent d'inscription à Luxembourg)

Coupures : Les obligations sont émises sous forme de certificats globaux entièrement nominatifs (chaque émission étant un certificat global) immatriculés au nom du propriétaire pour compte du dépositaire, « The Depository Trust Company », et inscrits dans un registre tenu par le registraire. La propriété des certificats globaux est constatée par des écritures aux livres des institutions financières qui agissent au nom des propriétaires véritables en tant que participants directs ou indirects du dépositaire, « The Depository Trust Company ». À moins de circonstances exceptionnelles, les propriétaires véritables des certificats globaux ne peuvent faire immatriculer les obligations à leur nom; de même, ils ne recevront pas les obligations ni ne pourront se les faire remettre sous forme individuelle. Les obligations sont vendues par coupures d'un montant minimal de 1 000 \$ É.-U. et des multiples entiers de cette somme.

Section 2.3 - Titres libellés en devises
Renseignements relatifs aux billets et obligations, présentés
selon la date d'échéance de l'émission

Autres

conditions : Le paiement du principal et de l'intérêt sera fait sans déduction ou retenue au titre de l'impôt ou de droits présents ou futurs, de quelque nature que ce soit, établis ou levés par le gouvernement canadien ou d'autres administrations publiques du Canada, à moins que ce pays ne soit tenu par la loi de prélever de tels impôts ou droits. Dans ce cas, le gouvernement canadien paiera l'équivalent des sommes prélevées, de sorte que le propriétaire de l'obligation reçoive le montant qu'il aurait reçu si ces impôts, droits, cotisations ou charges n'avaient pas été prélevés; cette règle ne s'applique pas dans le cas d'une obligation présentée au paiement par ou pour un propriétaire qui ne réside pas au pays et qui doit y payer des impôts ou des droits pour des raisons autres que le fait qu'il possède une obligation.

Prix à l'émission : 99,642

Coté : Bourse de Luxembourg

Encours : 2 000 000 000 \$ É.-U.

Code commun : 010471842

ISIN : US135087WZ37

CUSIP : 135087WZ3

Section 2.3 - Titres libellés en devises
Renseignements relatifs aux billets et obligations, présentés
selon la date d'échéance de l'émission

Obligations à 6^{3/8} % échéant le 21 juillet 2005 payables en dollars É.-U.

Date d'émission : Le 21 juillet 1995

Intérêt payable : Deux fois par année, les 21 janvier et 21 juillet

Paiements : Le principal et l'intérêt sont payables en dollars É.-U. et réglés en fonds valeur jour. Les dates habituelles d'enregistrement pour les paiements d'intérêts sont les 6 janvier et 6 juillet. Si la date de paiement n'est pas un jour ouvrable (New York), le paiement sera fait le jour ouvrable suivant et aucun intérêt supplémentaire ne sera versé en raison du délai.

Citibank, N.A., Londres (principal agent payeur, agent financier, agent des transferts et registraire)
Banque Internationale à Luxembourg, S. A.,
Luxembourg (agent payeur et agent d'inscription à Luxembourg)

Coupures : Les obligations sont émises sous forme de certificats globaux entièrement nominatifs (chaque émission étant un certificat global) immatriculés au nom du propriétaire pour compte du dépositaire, « The Depository Trust Company », et inscrits dans un registre tenu par le registraire. La propriété des certificats globaux est constatée par des écritures aux livres des institutions financières qui agissent au nom des propriétaires véritables en tant que participants directs ou indirects du dépositaire, « The Depository Trust Company ». À moins de circonstances exceptionnelles, les propriétaires véritables des certificats globaux ne peuvent faire immatriculer les obligations à leur nom; de même, ils ne recevront pas les obligations ni ne pourront se les faire remettre sous forme individuelle. Les obligations sont vendues par coupures d'un montant minimal de 1 000 \$ É.-U. et des multiples entiers de cette somme.

Section 2.3 - Titres libellés en devises
Renseignements relatifs aux billets et obligations, présentés
selon la date d'échéance de l'émission

Autres

conditions : Le paiement du principal et de l'intérêt sera fait sans déduction ou retenue au titre de l'impôt ou de droits présents ou futurs, de quelque nature que ce soit, établis ou levés par le gouvernement canadien ou d'autres administrations publiques du Canada, à moins que ce pays ne soit tenu par la loi de prélever de tels impôts ou droits. Dans ce cas, le gouvernement canadien paiera l'équivalent des sommes prélevées, de sorte que le propriétaire de l'obligation reçoive le montant qu'il aurait reçu si ces impôts, droits, cotisations ou charges n'avaient pas été prélevés; cette règle ne s'applique pas dans le cas d'une obligation présentée au paiement par ou pour un propriétaire qui ne réside pas au pays et qui doit y payer des impôts ou des droits pour des raisons autres que le fait qu'il possède une obligation.

Prix à l'émission : 99,265

Coté : Bourse de Luxembourg

Encours : 1 500 000 000 \$ É.-U.

Code commun : 005897947

ISIN : USC15390DT84

CUSIP : C15390DT8

Section 2.3 - Titres libellés en devises
Renseignements relatifs aux billets et obligations, présentés
selon la date d'échéance de l'émission

Obligations à 6¾ % échéant le 28 août 2006 payables en dollars É.-U.

Date d'émission : Le 28 août 1996

Intérêt payable : Deux fois par année, les 28 février et 28 août

Paiements : Le principal et l'intérêt sont payables en dollars É.-U. et réglés en fonds valeur jour. Les dates habituelles d'enregistrement pour les paiements d'intérêts sont les 13 février et 13 août. Si la date de paiement n'est pas un jour ouvrable (New York), le paiement sera fait le jour ouvrable suivant et aucun intérêt supplémentaire ne sera versé en raison du délai.

Citibank, N.A., Londres (principal agent payeur,
agent financier, agent des transferts et registraire)
Banque Internationale à Luxembourg, S. A.,
Luxembourg (agent payeur et agent d'inscription
à Luxembourg)

Coupages : Les obligations sont émises sous forme de certificats globaux entièrement nominatifs (chaque émission étant un certificat global) immatriculés au nom du propriétaire pour compte du dépositaire, « The Depository Trust Company » et inscrits dans un registre tenu par le registraire. La propriété des certificats globaux est constatée par des écritures aux livres des institutions financières qui agissent au nom des propriétaires véritables en tant que participants directs ou indirects du dépositaire, « The Depository Trust Company ». À moins de circonstances exceptionnelles, les propriétaires véritables des certificats globaux ne peuvent faire immatriculer les obligations à leur nom; de même, ils ne recevront pas les obligations ni ne pourront se les faire remettre sous forme individuelle. Les obligations sont vendues par coupures d'un montant minimal de 1 000 \$ É.-U. et des multiples entiers de cette somme.

Autres conditions : Le paiement du principal et de l'intérêt sera fait sans déduction ou retenue au titre de l'impôt ou de droits

Section 2.3 - Titres libellés en devises
Renseignements relatifs aux billets et obligations, présentés
selon la date d'échéance de l'émission

présents ou futurs, de quelque nature que ce soit, établis ou levés par le gouvernement canadien ou d'autres administrations publiques du Canada, à moins que ce pays ne soit tenu par la loi de prélever de tels impôts ou droits. Dans ce cas, le gouvernement canadien paiera l'équivalent des sommes prélevées, de sorte que le propriétaire de l'obligation reçoive le montant qu'il aurait reçu si ces impôts, droits, cotisations ou charges n'avaient pas été prélevés; cette règle ne s'applique pas dans le cas d'une obligation présentée au paiement par ou pour un propriétaire qui ne réside pas au pays et qui doit y payer des impôts ou des droits pour des raisons autres que le fait qu'il possède une obligation.

Prix à l'émission : 99,113

Coté : Bourse de Luxembourg

Encours : 1 000 000 000 \$ É.-U.

Code commun : 006903223

ISIN : US135087WA85

CUSIP : 135087WA8

Section 2.3 - Titres libellés en devises
Renseignements relatifs aux billets et obligations, présentés
selon la date d'échéance de l'émission

Obligations à 6⁵/₈ % échéant le 3 octobre 2007
payables en dollars néo-zélandais

Date d'émission : Le 3 octobre 1997

Intérêt payable : Deux fois par année, les 3 avril et 3 octobre

Paiements : Le principal et l'intérêt sont payables en dollars néo-zélandais et réglés en fonds valeur jour. Les dates habituelles d'enregistrement pour les paiements d'intérêts sont les 19 mars et 18 septembre. Si la date de paiement n'est pas un jour ouvrable (Auckland, Wellington, New York), le paiement sera fait le jour ouvrable suivant et aucun intérêt supplémentaire ne sera versé en raison du délai.

Banque Royale du Canada, succursale à Londres
(registraire, agent financier, agent des transferts, principal agent payeur)
Banque Internationale à Luxembourg, S. A.,
Luxembourg (agent payeur et agent d'inscription à Luxembourg)

Coupures : Les obligations sont émises sous forme de certificats globaux entièrement nominatifs (chaque émission étant un certificat global) immatriculés au nom du propriétaire pour compte du dépositaire, « The Depository Trust Company », et inscrits dans un registre tenu par le registraire. La propriété des certificats globaux est constatée par des écritures aux livres des institutions financières qui agissent au nom des propriétaires véritables en tant que participants directs ou indirects du dépositaire, « The Depository Trust Company ». À moins de circonstances exceptionnelles, les propriétaires véritables des certificats globaux ne peuvent faire immatriculer les obligations à leur nom; de même, ils ne recevront pas les obligations ni ne pourront se les faire remettre sous forme individuelle. Les obligations sont vendues par coupures d'un montant minimal de 1 000 \$ N.-Z. et des multiples intégraux de cette somme.

Section 2.3 - Titres libellés en devises
Renseignements relatifs aux billets et obligations, présentés
selon la date d'échéance de l'émission

Autres

conditions : Le paiement du principal et de l'intérêt sera fait sans déduction ou retenue au titre de l'impôt ou de droits présents ou futurs, de quelque nature que ce soit, établis ou levés par le gouvernement canadien ou d'autres administrations publiques du Canada, à moins que ce pays ne soit tenu par la loi de prélever de tels impôts ou droits. Dans ce cas, le gouvernement canadien paiera l'équivalent des sommes prélevées, de sorte que le propriétaire de l'obligation reçoive le montant qu'il aurait reçu si ces impôts, droits, cotisations ou charges n'avaient pas été prélevés; cette règle ne s'applique pas dans le cas d'une obligation présentée au paiement par ou pour un propriétaire qui ne réside pas au pays et qui doit y payer des impôts ou des droits pour des raisons autres que le fait qu'il possède une obligation.

Prix à l'émission : 99,245

Coté : Bourse de Luxembourg

Encours : 500 000 000 \$ N.-Z.

Code commun : 008077312

ISIN : US135087WJ94

CUSIP : 135087WJ9

Section 2.3 - Titres libellés en devises
Renseignements relatifs aux billets et obligations, présentés
selon la date d'échéance de l'émission

Obligations à 47½ % échéant le 7 juillet 2008 payables en euros

Nota : Le 19 février 1999, l'émission de 4 000 000 000 deutsche marks a été reconvertie à 2 045 167 524,78 euros.

Date d'émission : Le 7 juillet 1998

Intérêt payable : Une fois par année, le 7 juillet

Paiements : Le principal et l'intérêt sont payables en euros et réglés en fonds valeur jour. La date habituelle d'enregistrement pour les paiements d'intérêts est le dixième jour ouvrable (New York) précédant la date de paiement. Si la date de paiement n'est pas un jour ouvrable (Francfort et New York), le paiement sera fait le jour ouvrable suivant et aucun intérêt supplémentaire ne sera versé en raison du délai.

Deutsche Bank Aktiengesellschaft, Francfort-sur-le-Main
(registraire, agent financier, agent des transferts, principal agent payeur et agent de change)
Banque Internationale à Luxembourg, S. A.,
Luxembourg (agent payeur et agent d'inscription à Luxembourg)

Coupures : Les obligations sont émises sous forme de certificats globaux (chaque émission étant un certificat global). Le certificat global au porteur est placé sous la garde de la Deutsche Börse Clearing AG, Francfort-sur-le-Main (Allemagne). Les propriétaires véritables du certificat global au porteur sont représentés par des institutions financières qui agissent en leur nom et qui détiennent un compte à la Deutsche Börse Clearing AG ou participent à la Clearstream Banking (anciennement comme la Cedel Bank) ou Euroclear. Les certificats globaux entièrement nominatifs sont immatriculés au nom du propriétaire pour compte du dépositaire, « The Depository Trust Company », et inscrits dans un registre tenu par le registraire. La propriété effective des certificats globaux entièrement nominatifs est constatée par des écritures aux livres des institutions

Section 2.3 - Titres libellés en devises

Renseignements relatifs aux billets et obligations, présentés selon la date d'échéance de l'émission

financières qui agissent au nom des propriétaires véritables en tant que participants directs ou indirects du dépositaire, « The Depository Trust Company ». À moins de circonstances exceptionnelles, les propriétaires véritables des certificats globaux ne peuvent faire immatriculer les obligations à leur nom; de même, ils ne recevront pas les obligations ni ne pourront se les faire remettre sous forme individuelle. Les obligations sont vendues par coupures d'un montant minimal de 0,01 euro et des multiples intégraux de cette somme.

Autres

conditions :

Le paiement du principal et de l'intérêt sera fait sans déduction ou retenue au titre de l'impôt ou de droits présents ou futurs, de quelque nature que ce soit, établis ou levés par le gouvernement canadien ou d'autres administrations publiques du Canada, à moins que ce pays ne soit tenu par la loi de prélever de tels impôts ou droits. Dans ce cas, le gouvernement canadien paiera l'équivalent des sommes prélevées, de sorte que le propriétaire de l'obligation reçoive le montant qu'il aurait reçu si ces impôts, droits, cotisations ou charges n'avaient pas été prélevés; cette règle ne s'applique pas dans le cas d'une obligation présentée au paiement par ou pour un propriétaire qui ne réside pas au pays et qui doit y payer des impôts ou des droits pour des raisons autres que le fait qu'il possède une obligation.

Reconversion

en euros :

À condition d'en aviser le registraire 30 jours à l'avance, le Canada peut, sans le consentement des détenteurs des obligations, reconvertir en euros la totalité de l'émission.

Prix à l'émission : 99,744

Coté : Bourse de Luxembourg

Encours : 2 045 167 524,78 euros

Code commun : 008864314

ISIN : DE0002485802

CUSIP : 135087WQ3

Section 2.3 - Titres libellés en devises
Renseignements relatifs aux billets et obligations, présentés
selon la date d'échéance de l'émission

Obligations à 5¼ % échéant le 5 novembre 2008 payables en dollars É.-U.

Date d'émission : Le 5 novembre 1998

Intérêt payable : Deux fois par année, les 5 mai et 5 novembre

Paiements : Le principal et l'intérêt sont payables en dollars É.-U. et réglés en fonds valeur jour. Les dates habituelles d'enregistrement pour les paiements d'intérêts sont les 20 avril et 20 octobre. Si la date de paiement n'est pas un jour ouvrable (New York), le paiement sera fait le jour ouvrable suivant et aucun intérêt supplémentaire ne sera versé en raison du délai.

Banque Royale du Canada, succursale à Londres (registraire, agent financier, agent des transferts, principal agent payeur)
Banque Internationale à Luxembourg, S. A.,
Luxembourg (agent payeur et agent d'inscription à Luxembourg)

Coupures : Les obligations sont émises sous forme de certificats globaux entièrement nominatifs (chaque émission étant un certificat global) immatriculés au nom du propriétaire pour compte du dépositaire, « The Depository Trust Company », et inscrits dans un registre tenu par le registraire. La propriété des certificats globaux est constatée par des écritures aux livres des institutions financières qui agissent au nom des propriétaires véritables en tant que participants directs ou indirects du dépositaire, « The Depository Trust Company ». À moins de circonstances exceptionnelles, les propriétaires véritables des certificats globaux ne peuvent faire immatriculer les obligations à leur nom; de même, ils ne recevront pas les obligations ni ne pourront se les faire remettre sous forme individuelle. Les obligations sont vendues par coupures d'un montant minimal de 1 000 \$ É.-U. et des multiples entiers de cette somme.

Autres conditions : Le paiement du principal et de l'intérêt sera fait sans déduction ou retenue au titre de l'impôt ou de droits

Section 2.3 - Titres libellés en devises
Renseignements relatifs aux billets et obligations, présentés
selon la date d'échéance de l'émission

présents ou futurs, de quelque nature que ce soit, établis ou levés par le gouvernement canadien ou d'autres administrations publiques du Canada, à moins que ce pays ne soit tenu par la loi de prélever de tels impôts ou droits. Dans ce cas, le gouvernement canadien paiera l'équivalent des sommes prélevées, de sorte que le propriétaire de l'obligation reçoive le montant qu'il aurait reçu si ces impôts, droits, cotisations ou charges n'avaient pas été prélevés; cette règle ne s'applique pas dans le cas d'une obligation présentée au paiement par ou pour un propriétaire qui ne réside pas au pays et qui doit y payer des impôts ou des droits pour des raisons autres que le fait qu'il possède une obligation.

Prix à l'émission : 99,977

Coté : Bourse de Luxembourg

Encours : 2 500 000 000 \$ É.-U.

Code commun : 009205748

ISIN : US135087WS93

CUSIP : 135087WS9

Section 2.3 - Titres libellés en devises
Renseignements relatifs aux billets et obligations, présentés
selon la date d'échéance de l'émission

Débetures à 8,60 % échéant le 15 janvier 2010 payables en dollars É.-U.

Date d'émission : Prises en charge par le gouvernement du Canada le 5 février 2001 au moment de la dissolution de Petro Canada Limitée. Émises à l'origine par Petro Canada le 10 janvier 1990.

Intérêt payable : Deux fois par année, les 15 janvier et 15 juillet

Paiements : Le principal et l'intérêt sont payables en dollars É.-U. réglés en fonds valeur jour. Les dates habituelles d'enregistrement pour les paiements d'intérêts sont les 31 décembre et 30 juin.

Bank of New York, New York (registraire, agent financier, agent des transferts, principal agent payeur)

Coupages : Ces débetures sans coupons ont été émises sous forme entièrement nominative en coupures de 1 000 dollars É.-U. et en multiples intégraux de cette somme.

Autres

conditions : Le paiement du principal et de l'intérêt des débetures sera fait sans déduction ou retenue au titre de l'impôt ou de droits présents ou futurs, de quelque nature que ce soit, établis ou levés par le gouvernement canadien, une province ou une subdivision politique du Canada, ou au nom de l'une de ces entités, ayant le pouvoir de prélever de tels impôts ou droits, à l'exception des débetures en propriété effective (i) d'une personne qui réside ou qui est considérée comme résidant au Canada ou (ii) d'une personne qui utilise ou détient ou est considérée comme utilisatrice ou détentrice des débetures au moment où elle exerce une activité au Canada.

Coté : Non coté

Encours : 157 895 000 \$ É.-U.

Code commun : 002651882

ISIN : CA716442AE86

CUSIP : 716442AE8

Section 2.3 - Titres libellés en devises
Renseignements relatifs aux billets et obligations, présentés
selon la date d'échéance de l'émission

Débetures à 8 ¼ % échéant le 15 décembre 2016 payables en dollars É.-U.

Date d'émission : Prises en charge par le gouvernement du Canada le 5 février 2001 au moment de la dissolution de Petro Canada Limitée. Émises à l'origine par Petro Canada le 15 décembre 1986.

Intérêt payable : Deux fois par année, les 15 juin et 15 décembre

Paiements : Le principal et l'intérêt sont payables en dollars É.-U. réglés en fonds valeur jour. Les dates habituelles d'enregistrement pour les paiements d'intérêts sont les 31 mai et le 30 novembre.

Bank of New York, New York (registraire, agent financier, agent des transferts, principal agent payeur)

Coupages : Ces débetures sans coupons ont été émises sous forme entièrement nominative en coupures de 1 000 dollars É.-U. et en multiples intégraux de cette somme.

Autres conditions : Le paiement du principal et de l'intérêt des débetures sera fait sans déduction ou retenue au titre de l'impôt ou de droits présents ou futurs, de quelque nature que ce soit, établis ou levés par le gouvernement canadien, une province ou une subdivision politique du Canada, ou au nom de l'une de ces entités, ayant le pouvoir de prélever de tels impôts ou droits, à l'exception des débetures en propriété effective (i) d'une personne qui réside ou qui est considérée comme résidant au Canada ou (ii) d'une personne qui utilise ou détient ou est considérée comme utilisatrice ou détentrice des débetures au moment où elle exerce une activité au Canada.

Coté : Non coté

Encours : 38 244 000 \$ É.-U.

ISIN : CA716442AA62

CUSIP : 716442AA6

Section 2.3 - Titres libellés en devises
Renseignements relatifs aux billets et obligations, présentés
selon la date d'échéance de l'émission

Débetures à 9,70 % échéant le 30 juin 2018 payables en dollars É.-U.

Date d'émission : Prises en charge par le gouvernement du Canada le 5 février 2001 au moment de la dissolution de Petro Canada Limitée. Émises à l'origine par Petro Canada le 17 juillet 1988.

Intérêt payable : Deux fois par année, les 30 juin et 30 décembre

Paiements : Le principal et l'intérêt sont payables en dollars É.-U. réglés en fonds valeur jour. Les dates habituelles d'enregistrement pour les paiements d'intérêts sont les 15 mai et 15 novembre.
Bank of New York, New York (registraire, agent financier, agent des transferts, principal agent payeur)

Coupures : Ces débetures sans coupons ont été émises sous forme entièrement nominative en coupures de 1 000 dollars É.-U. et en multiples intégraux de cette somme.

Autres conditions : Le paiement du principal et de l'intérêt des débetures sera fait sans déduction ou retenue au titre de l'impôt ou de droits présents ou futurs, de quelque nature que ce soit, établis ou levés par le gouvernement canadien, une province ou une subdivision politique du Canada, ou au nom de l'une de ces entités, ayant le pouvoir de prélever de tels impôts ou droits, à l'exception des débetures en propriété effective (i) d'une personne qui réside ou qui est considérée comme résidant au Canada ou (ii) d'une personne qui utilise ou détient ou est considérée comme utilisatrice ou détentrice des débetures au moment où elle exerce une activité au Canada.

Coté : Non coté

Encours : 16 080 000 \$ É.-U.

Code commun : 013231591

ISIN : US716442AC29

CUSIP : 716442AC2

Section 2.3 - Titres libellés en devises
Renseignements relatifs aux billets et obligations, présentés
selon la date d'échéance de l'émission

Débetures à 8,80 % échéant le 1^{er} juin 2019 payables en dollars É.-U.

Date d'émission : Prises en charge par le gouvernement du Canada le 5 février 2001 au moment de la dissolution de Petro Canada Limitée. Émises à l'origine par Petro Canada le 6 juin 1989.

Intérêt payable : Deux fois par année, les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Paiements : Le principal et l'intérêt sont payables en dollars É.-U. réglés en fonds valeur jour. Les dates habituelles d'enregistrement pour les paiements d'intérêts sont les 15 mai et 15 novembre.

Bank of New York, New York (registraire, agent financier, agent des transferts, principal agent payeur)

Coupures : Ces débetures sans coupons ont été émises sous forme entièrement nominative en coupures de 1 000 dollars É.-U. et en multiples intégraux de cette somme.

Autres conditions : Le paiement du principal et de l'intérêt des débetures sera fait sans déduction ou retenue au titre de l'impôt ou de droits présents ou futurs, de quelque nature que ce soit, établis ou levés par le gouvernement canadien, une province ou une subdivision politique du Canada, ou au nom de l'une de ces entités, ayant le pouvoir de prélever de tels impôts ou droits, à l'exception des débetures en propriété effective (i) d'une personne qui réside ou qui est considérée comme résidant au Canada ou (ii) d'une personne qui utilise ou détient ou est considérée comme utilisatrice ou détentrice des débetures au moment où elle exerce une activité au Canada.

Section 2.3 - Titres libellés en devises
Renseignements relatifs aux billets et obligations, présentés
selon la date d'échéance de l'émission

Remboursement : Chaque propriétaire de débentures peut choisir de se faire rembourser le 1^{er} juin 2004 la totalité ou une portion de ses débentures constituées de coupures de 1 000 \$ É.-U. ou de multiples intégraux de cette somme. Ces remboursements se feront à un prix de rachat équivalant à 100 % du principal plus l'intérêt couru à la date de remboursement. Ce choix est irrévocable et le propriétaire doit le signifier en présentant au remboursement, entre le 1^{er} avril 2004 et le 30 avril 2004 à la clôture des opérations, la ou les débentures au bureau de l'agent financier à New York (ou à toute autre adresse que l'agent financier aura communiquée aux propriétaires des débentures) et en remplissant le formulaire « Options to require Redemption on June 1, 2004 » figurant au verso des titres.

Coté : Non coté

Encours : 3 500 000 \$ É.-U.

Code commun : 002651904

ISIN : US716442AD02

CUSIP : 716442AD0

Partie 3 - Titres négociables

Section 3.1 - Obligations d'épargne du Canada

Modalités

Voici les caractéristiques générales des obligations d'épargne du Canada (OEC)

:

- Le capital et, s'il y a lieu, les intérêts courus sont payables sur demande et sans frais, en monnaie légale du Canada, à toute succursale au Canada d'un agent de remboursement ou agent vendeur autorisé.
- Pour connaître les valeurs mensuelles de rachat en vigueur cette année, il suffit de consulter la brochure S40, « Tableaux mensuels des valeurs de rachat », que la Banque du Canada publie régulièrement (ou au besoin).
- Les obligations peuvent être directement versées sans frais dans un REER ou un FERR ou encore dans un régime autogéré.
- Les taux d'intérêt annoncés sont garantis. Toutefois, si les conditions du marché le justifient, ils peuvent être relevés n'importe quand au cours d'une période déterminée.
- Les obligations d'épargne du Canada ne sont ni transférables ni cessibles, sauf dans certains cas précis.
- Le gouvernement du Canada ne peut racheter les obligations d'épargne du Canada par anticipation.
- Les obligations d'épargne du Canada sont de deux types : les obligations R à intérêt régulier et les obligations C à intérêt composé.

Paiement d'intérêt :

Obligations R à intérêt régulier

L'intérêt simple est payable par chèque ou par dépôt direct au détenteur immatriculé chaque année, jusqu'à la date d'échéance ou de rachat des obligations. L'intérêt simple court mensuellement.

Obligations C à intérêt composé

L'intérêt composé est payable lors du rachat des obligations. Cet intérêt sera calculé une fois l'an au taux prescrit sur l'ensemble des intérêts courus annuellement. L'intérêt composé court mensuellement.

Nota : Les obligations encaissées durant la période de trois mois suivant la date de leur émission sont rachetées à leur valeur nominale sans intérêt couru.

Section 3.1 - Obligations d'épargne du Canada

Modalités

Coupages et lettres de série :

	100 \$	300 \$	500 \$	1 000 \$	5 000 \$	10 000 \$
Obligations à intérêt régulier (R)	-	J	Z	M	V	L
Obligations à intérêt composé (C)	F	N	G	P	R	K

Obligations à intérêt simple et composé ventilées par émission :

OEC – Émissions S45 à S50 (lancées entre novembre 1990 et 1995)

Voici les taux d'intérêt de ces émissions :

1,80% pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2001.

Les taux applicables pour les autres années précédant la date d'échéance, le cas échéant, seront annoncés à une date ultérieure.

OEC – Émission S51 de novembre 1996

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

6,75 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2001

7,00 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2002

7,25 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2003

8,00 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2004

8,75 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2005

Les taux pour les deux années précédant la date d'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

OEC – Émission S52 de novembre 1997

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

6,00 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2001

6,25 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2002

6,50 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2003

Les taux pour les trois années précédant la date d'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Section 3.1 - Obligations d'épargne du Canada

Modalités

OEC – Émission S53 de décembre 1997 (obl. à intérêt composé seulement)

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

6,00 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2001

6,25 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2002

6,50 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2003

Les taux pour les trois années précédant la date d'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

OEC – Émission S54 de novembre 1998

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

1,80 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2001

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

OEC – Émission S55 de décembre 1998

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

1,55 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2001

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

OEC – Émission S56 de janvier 1999

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

4,85 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2001

1,35 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2002

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

OEC – Émission S57 de février 1999

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

4,40 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2001

1,35 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2002

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Section 3.1 - Obligations d'épargne du Canada

Modalités

OEC – Émission S58 de mars 1999

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

3,85 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2001

1,30 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2002

2,75 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2003

4,00 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2004

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

OEC – Émission S59 d'avril 1999

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

3,65 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2001

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

OEC – Émission S60 de novembre 1999

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

1,80 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2001

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

OEC – Émission S61 de décembre 1999

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

1,55 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2001

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

OEC – Émission S62 de janvier 2000

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

4,85 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2001

1,35 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2002

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

OEC – Émission S63 de février 2000

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

4,40 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2001

1,35 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2002

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Section 3.1 - Obligations d'épargne du Canada

Modalités

OEC – Émission S64 de mars 2000

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

3,85 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2001

1,30 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2002

2,75 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2003

4,00 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2004

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

OEC – Émission S65 d'avril 2000

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

3,65 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2001

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

OEC – Émission S66 de novembre 2000

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

1,80 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2001

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

OEC – Émission S67 de décembre 2000

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

1,55 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2001

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

OEC – Émission S68 de janvier 2001

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

4,85 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2001

1,35 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2002

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

OEC – Émission S69 de février 2001

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

4,40 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2001

1,35 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2002

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Section 3.1 - Obligations d'épargne du Canada

Modalités

OEC – Émission S70 de mars 2001

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

3,85 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2001

1,30 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2002

2,75 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2003

4,00 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2004

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

OEC – Émission S71 d'avril 2001

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

3,65 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2001

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

OEC – Émission S72 de novembre 2001

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

1,80 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2001

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

OEC – Émission S73 de décembre 2001

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

1,55 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2001

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Fermeture des livres pour l'intérêt (obligations R)

Le dernier jour ouvrable du 10^e mois suivant la date ou l'anniversaire d'émission de l'obligation.

Section 3.1 - Obligations d'épargne du Canada

Modalités

Modes d'immatriculation valides

Les obligations d'épargne du Canada ne peuvent être immatriculées qu'au nom de tout résident ayant véritablement son domicile au Canada⁽¹⁾, et ce, de la manière suivante :

- a) au nom d'un ou de plusieurs particuliers, adultes ou mineurs, et, dans les cas où l'on compte plus d'un particulier, avec ou sans gain de survie;
 - b) au nom de la succession d'une personne décédée ou d'un ou de plusieurs fiduciaires nommés en vertu d'un testament;
 - c) au nom d'une fiducie régie par l'un des régimes suivants :
 - un régime enregistré d'épargne-retraite (REER);
 - un fonds enregistré de revenu de retraite (FERR);
 - un régime enregistré d'épargne-études (REEE);
 - un régime de participation différée aux bénéfices (RPDB);
 - un régime de pension agréé (RPA);
 - un régime de participation des employés aux bénéfices;
- Nota :** Par l'entremise d'un fiduciaire, le gouvernement offre, sans frais, la possibilité d'ouvrir un compte RER du Canada et un compte FRR du Canada. Les obligations de l'émission S53 peuvent seulement être immatriculées de cette façon. Ces obligations (à l'exception de l'émission S53) peuvent également être détenues dans un REER ou un FERR autogéré.
- d) au nom d'un organisme ou d'une fondation de bienfaisance détenant un numéro d'enregistrement de l'Agence des douanes et du revenu du Canada (à partir de l'émission S46);
 - e) au nom d'une entreprise individuelle (à partir de l'émission S54);
 - f) dans une fiducie personnelle (à partir de l'émission S54).

¹ Comprend :

- les fonctionnaires (fédéraux ou provinciaux) canadiens postés à l'étranger et des membres de leur famille immédiate;
- les non-résidents ayant acquis des obligations par voie de succession à la suite du décès d'un propriétaire immatriculé;
- les résidents ayant acheté des obligations et étant devenus non-résidents par la suite.

Section 3.1 - Obligations d'épargne du Canada
Emprunts ventilés par date d'échéance et encours

Date d'échéance	Année d'émission	Émission	Encours estimatif	Page
2002 1 ^{er} nov.	1990	S45	1 436 575 442 \$	111
2003 1 ^{er} nov.	1991	S46	2 047 750 839	111
2004 1 ^{er} nov.	1992	S47	2 378 727 580	112
2005 1 ^{er} nov.	1993	S48	1 459 918 827	112
2006 1 ^{er} nov.	1994	S49	2 087 981 054	113
2007 1 ^{er} nov.	1995	S50	1 344 373 258	113
2007 1 ^{er} nov.	1997	S52	2 549 026 338	114
2007 1 ^{er} déc.	1997	S53	13 721 895	114
2008 1 ^{er} nov.	1996	S51	2 550 478 961	113
2008 1 ^{er} nov.	1998	S54	936 586 537	115
2008 1 ^{er} déc.	1998	S55	69 311 894	115
2009 1 ^{er} janv.	1999	S56	13 074 298	116
2009 1 ^{er} fév.	1999	S57	8 600 011	116
2009 1 ^{er} mars	1999	S58	15 286 939	117
2009 1 ^{er} avril	1999	S59	11 180 305	117
2009 1 ^{er} nov.	1999	S60	558 108 718	118
2009 1 ^{er} déc.	1999	S61	57 108 245	118
2010 1 ^{er} janv.	2000	S62	20 107 440	119
2010 1 ^{er} fév.	2000	S63	13 449 907	119
2010 1 ^{er} mars	2000	S64	22 236 268	120
2010 1 ^{er} avril	2000	S65	27 212 784	120
2010 1 ^{er} nov.	2000	S66	822 915 394	121
2010 1 ^{er} déc.	2000	S67	45 183 053	121
2011 1 ^{er} janv.	2001	S68	26 235 274	122
2011 1 ^{er} fév.	2001	S69	23 905 134	122
2011 1 ^{er} mars	2001	S70	19 741 058	123
2011 1 ^{er} avril	2001	S71	11 805 568	123
2011 1 ^{er} nov.	2001	S72	602 311 741	124
2011 1 ^{er} déc.	2001	S73	46 415 797	124
Total			<u>19 219 330 558 \$</u>	

Nota : L'encours des émissions S70 et S72 ne comprend pas les futures contributions à l'achat d'OEC, évaluées à 2 373 491 \$ pour l'émission S70 et 1 007 862 754 \$ pour l'émission S72 devant être effectuées dans le cadre du programme des nouvelles obligations d'épargne-salaire du Canada. (Les contributions à l'achat d'OEC effectuées en 2000 s'élèvent à 861 811 296 \$.)

Section 3.1 - Obligations d'épargne du Canada
Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

S45 Émission de 1990, échéant le 1^{er} novembre 2002

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 1990

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 75 000 \$, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé, ou lorsqu'un détenteur d'obligations d'épargne du Canada arrivées à échéance en 1990 a réinvesti un montant équivalent à leur valeur nominale et à l'intérêt pour acheter des obligations de la nouvelle émission.

Encours : 1 436 575 442 \$

S46 Émission de 1991, échéant le 1^{er} novembre 2003

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 1991

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 75 000 \$, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé, ou lorsqu'un détenteur d'obligations d'épargne du Canada arrivées à échéance en 1991 a réinvesti un montant équivalent à leur valeur nominale et à l'intérêt pour acheter des obligations de la nouvelle émission.

Encours : 2 047 750 839 \$

Section 3.1 - Obligations d'épargne du Canada
Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

S47 Émission de 1992, échéant le 1^{er} novembre 2004

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 1992

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 100 000 \$, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé, ou lorsqu'un détenteur d'obligations d'épargne du Canada arrivées à échéance en 1992 a réinvesti un montant équivalent à leur valeur nominale et à l'intérêt pour acheter des obligations de la nouvelle émission.

Encours : 2 378 727 580 \$

S48 Émission de 1993, échéant le 1^{er} novembre 2005

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 1993

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 100 000 \$, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé, ou lorsqu'un détenteur d'obligations d'épargne du Canada arrivées à échéance en 1993 a réinvesti un montant équivalent à leur valeur nominale et à l'intérêt pour acheter des obligations de la nouvelle émission.

Encours : 1 459 918 827 \$

Section 3.1 - Obligations d'épargne du Canada
Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

S49 Émission de 1994, échéant le 1^{er} novembre 2006

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 1994

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 100 000 \$, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 2 087 981 054 \$

S50 Émission de 1995, échéant le 1^{er} novembre 2007

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 1995

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 100 000 \$, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 1 334 373 258 \$

S51 Émission de 1996, échéant le 1^{er} novembre 2008

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 1996

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 2 550 478 961 \$

Section 3.1 - Obligations d'épargne du Canada
Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

S52 Émission de 1997, échéant le 1^{er} novembre 2007

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 1997

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé, ou lorsqu'un détenteur d'obligations d'épargne du Canada arrivées à échéance en 1997 a réinvesti un montant équivalent à leur valeur nominale et à l'intérêt pour acheter des obligations de la nouvelle émission.

Encours : 2 549 026 338 \$

S53 Émission de 1997, échéant le 1^{er} décembre 2007

Date d'émission : 1^{er} décembre 1997

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 13 721 895 \$

Section 3.1 - Obligations d'épargne du Canada
Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

S54 Émission de 1998, échéant le 1^{er} novembre 2008

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 1998

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé, ou lorsqu'un détenteur d'OEC échues en 1998 a réinvesti un montant équivalent à leur valeur nominale et à l'intérêt pour acheter des obligations de la nouvelle émission.

Encours : 936 586 537 \$

S55 Émission de 1998, échéant le 1^{er} décembre 2008

Date d'émission : Le 1^{er} décembre 1998

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 69 311 894 \$

Section 3.1 - Obligations d'épargne du Canada
Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

S56 **Émission de 1999, échéant le 1^{er} janvier 2009**

Date d'émission : Le 1^{er} janvier 1999

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 13 074 298 \$

S57 **Émission de 1999, échéant le 1^{er} février 2009**

Date d'émission : Le 1^{er} février 1999

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 8 600 011 \$

Section 3.1 - Obligations d'épargne du Canada
Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

S58 **Émission de 1999, échéant le 1^{er} mars 2009**

Date d'émission : Le 1^{er} mars 1999

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 15 286 939 \$

S59 **Émission de 1999, échéant le 1^{er} avril 2009**

Date d'émission : Le 1^{er} avril 1999

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 11 180 305 \$

Section 3.1 - Obligations d'épargne du Canada
Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

S60 Émission de 1999, échéant le 1^{er} novembre 2009

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 1999

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 558 108 718 \$

S61 Émission de 1999, échéant le 1^{er} décembre 2009

Date d'émission : Le 1^{er} décembre 1999

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 57 108 245 \$

Section 3.1 - Obligations d'épargne du Canada
Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

S62 **Émission de 2000, échéant le 1^{er} janvier 2010**

Date d'émission : Le 1^{er} janvier 2000

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 20 107 440 \$

S63 **Émission de 2000, échéant le 1^{er} février 2010**

Date d'émission : Le 1^{er} février 2000

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 13 449 907 \$

Section 3.1 - Obligations d'épargne du Canada
Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

S64 Émission de 2000, échéant le 1^{er} mars 2010

Date d'émission : Le 1^{er} mars 2000

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 22 236 268 \$

S65 Émission de 2000, échéant le 1^{er} avril 2010

Date d'émission : Le 1^{er} avril 2000

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 27 212 784 \$

Section 3.1 - Obligations d'épargne du Canada
Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

S66 Émission de 2000, échéant le 1^{er} novembre 2010

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 2000

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 822 915 394 \$

Nota : L'encours de l'émission S66 ne comprend pas les futures contributions à l'achat d'obligations, évaluées à 860 300 491 \$, devant être effectuées dans le cadre du programme des nouvelles obligations d'épargne du Canada.

S67 Émission de 2000, échéant le 1^{er} décembre 2010

Date d'émission : Le 1^{er} décembre 2000

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 45 183 053 \$

Section 3.1 - Obligations d'épargne du Canada
Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

S68 **Émission de 2001, échéant le 1^{er} janvier 2011**

Date d'émission : Le 1^{er} janvier 2001

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 26 235 274 \$

S69 **Émission de 2001, échéant le 1^{er} février 2011**

Date d'émission : Le 1^{er} février 2001

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 23 905 134 \$

Section 3.1 - Obligations d'épargne du Canada
Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

S70 **Émission de 2001, échéant le 1^{er} mars 2011**

Date d'émission : Le 1^{er} mars 2001

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 19 741 058 \$

Nota : L'encours de l'émission S70 ne comprend pas les futures contributions à l'achat d'obligations, évaluées à 2 373 491 \$, devant être effectuées dans le cadre du programme des nouvelles obligations d'épargne du Canada.

S71 **Émission de 2001, échéant le 1^{er} avril 2011**

Date d'émission : Le 1^{er} avril 2001

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 11 805 568 \$

Section 3.1 - Obligations d'épargne du Canada
Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

S72 **Émission de 2001, échéant le 1^{er} novembre 2011**

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 2001

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 602 311 741 \$

Nota : L'encours de l'émission S72 ne comprend pas les futures contributions à l'achat d'obligations, évaluées à 1 007 862 745 \$, devant être effectuées dans le cadre du programme des nouvelles obligations d'épargne du Canada.

S73 **Émission de 2001, échéant le 1^{er} décembre 2011**

Date d'émission : Le 1^{er} décembre 2001

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 46 415 797 \$

Partie 3 - Titres non négociables

Section 3.2 – Obligations à prime du Canada (anciennement les obligations REER du Canada)

Modalités

Les modalités suivantes s'appliquent aux obligations à prime du Canada :

- Elles peuvent être encaissées en totalité ou en partie avant l'échéance le jour anniversaire de l'émission et pendant les 30 jours qui suivent. Le capital et, s'il y a lieu, les intérêts courus sont payables sur demande et sans frais, en monnaie légale du Canada, à toute succursale au Canada d'un agent de remboursement ou agent vendeur autorisé.
- Pour connaître les valeurs annuelles de rachat en vigueur cette année, il suffit de consulter la brochure S40, « Tableaux mensuels des valeurs de rachat », que la Banque du Canada publie chaque année (ou au besoin).
- Les obligations peuvent être directement versées sans frais dans un REER ou un FERR ou encore dans un régime autogéré.
- Les taux d'intérêt annoncés sont garantis. Toutefois, si les conditions du marché le justifient, ils peuvent être relevés n'importe quand au cours d'une période déterminée.
- Les obligations à prime du Canada ne sont ni transférables ni cessibles sauf dans certains cas précis.
- Elles ne peuvent être rachetées par anticipation.
- À partir de l'émission P3 (lancée en 1998), les obligations à prime du Canada sont de deux types : les obligations R à intérêt régulier et les obligations C à intérêt composé.

Obligations R à intérêt régulier (à partir de l'émission P3)

L'intérêt *simple* est payable par chèque ou par dépôt direct au propriétaire immatriculé chaque année, jusqu'à la date d'échéance ou jusqu'à la date de rachat des obligations. L'intérêt simple court mensuellement.

Obligations C à intérêt composé

L'intérêt *composé* est payable lors du rachat des obligations. Cet intérêt sera calculé une fois l'an au taux prescrit sur l'ensemble des intérêts courus annuellement. L'intérêt composé court mensuellement.

Section 3.2 - Obligations à prime du Canada

Modalités

Coupages et lettres de série :

	100 \$	300 \$	500 \$	1 000 \$	5 000 \$	10 000 \$
Obligations à intérêt régulier (R)	-	J	Z	M	V	L
Obligations à intérêt composé (C)	F	N	G	P	R	K

Obligations à intérêt simple et composé ventilées par émission :

Obligations à prime du Canada – **Émission P1** (lancée en mars et en avril 1997) :

- 6,25 % pour l'année débutant le 1^{er} mars (1^{er} avril) 2001
- 6,50 % pour l'année débutant le 1^{er} mars (1^{er} avril) 2002
- 6,75 % pour l'année débutant le 1^{er} mars (1^{er} avril) 2003
- 7,00 % pour l'année débutant le 1^{er} mars (1^{er} avril) 2004
- 7,50 % pour l'année débutant le 1^{er} mars (1^{er} avril) 2005
- 8,50 % pour l'année débutant le 1^{er} mars (1^{er} avril) 2006

Obligations à prime du Canada – **Émission P2** (lancée en mars et en avril 1998) :

- 4,35 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2001
 - 4,45 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2002
 - 4,55 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2003
- Les taux pour les années jusqu'à la date d'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Obligations à prime du Canada – **Émission P3** (lancée en novembre 1998) :

- 2,30 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2001
 - 2,80 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2002
 - 4,00 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2003
- Les taux pour les années jusqu'à la date d'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Obligations à prime du Canada – **Émission P4** (lancée en décembre 1998) :

- 2,00 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2001
 - 2,50 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2002
 - 4,00 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2003
- Les taux pour les années jusqu'à la date d'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Section 3.2 - Obligations à prime du Canada

Modalités

Obligations à prime du Canada – **Émission P5** (lancée en janvier 1999) :

4,50 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2001

2,00 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2002

2,70 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2003

3,50 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2004

Les taux pour les années jusqu'à la date d'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Obligations à prime du Canada – **Émission P6** (lancée en février 1999) :

4,75 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2001

2,00 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2002

2,70 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2003

3,50 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2004

Les taux pour les années jusqu'à la date d'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Obligations à prime du Canada – **Émission P7** (lancée en mars 1999) :

5,00 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2001

2,00 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2002

3,00 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2003

4,25 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2004

4,75 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2005

6,00 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2006

Les taux pour les années jusqu'à la date d'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Obligations à prime du Canada – **Émission P8** (lancée en avril 1999) :

5,25 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2001

Les taux pour les années jusqu'à la date d'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Obligations à prime du Canada – **Émission P9** (lancée en novembre 1999) :

5,80 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2001

Les taux pour les années jusqu'à la date d'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Obligations à prime du Canada – **Émission P10** (lancée en décembre 1999) :

5,80 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2001

Les taux pour les années jusqu'à la date d'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Section 3.2 - Obligations à prime du Canada

Modalités

Obligations à prime du Canada – **Émission P11** (lancée en janvier 2000) :

5,40 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2001

5,80 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2002

Les taux pour les années jusqu'à la date d'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Obligations à prime du Canada – **Émission P12** (lancée en février 2000) :

5,50 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2001

6,00 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2002

Les taux pour les années jusqu'à la date d'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Obligations à prime du Canada – **Émission P13** (lancée en mars 2000) :

5,75 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2001

6,25 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2002

Les taux pour les années jusqu'à la date d'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Obligations à prime du Canada – **Émission P14** (lancée en avril 2000) :

5,75 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2001

6,25 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2002

Les taux pour les années jusqu'à la date d'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Obligations à prime du Canada – **Émission P15** (lancée en novembre 2000) :

5,70 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2001

5,90 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2002

Les taux pour les années jusqu'à la date d'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Obligations à prime du Canada – **Émission P16** (lancée en décembre 2000) :

5,70 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2001

5,90 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2002

Les taux pour les années jusqu'à la date d'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Obligations à prime du Canada – **Émission P17** (lancée en janvier 2001) :

5,50 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2001

5,70 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2002

5,90 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2003

Les taux pour les années jusqu'à la date d'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Section 3.2 - Obligations à prime du Canada

Modalités

Obligations à prime du Canada – **Émission P18** (lancée en février 2001) :

5,25 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2001

5,50 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2002

5,75 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2003

Les taux pour les années jusqu'à la date d'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Obligations à prime du Canada – **Émission P19** (lancée en mars 2001) :

4,35 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2001

4,45 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2002

4,55 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2003

Les taux pour les années jusqu'à la date d'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Obligations à prime du Canada – **Émission P20** (lancée en avril 2001) :

4,35 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2001

4,45 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2002

4,55 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2003

Les taux pour les années jusqu'à la date d'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Obligations à prime du Canada – **Émission P21** (lancée en novembre 2001) :

2,30 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2001

2,80 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2002

4,00 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2003

Les taux pour les années jusqu'à la date d'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Obligations à prime du Canada – **Émission P22** (lancée en décembre 2001) :

2,00 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2001

2,50 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2002

4,00 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2003

Les taux pour les années jusqu'à la date d'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Fermeture des livres pour l'intérêt (obligations R)

Le dernier jour ouvrable du 10^e mois suivant la date ou l'anniversaire d'émission de l'obligation.

Section 3.2 - Obligations à prime du Canada

Modalités

Modes d'immatriculation valides

Les obligations à prime du Canada ne peuvent être immatriculées qu'au nom de tout résident ayant véritablement son domicile au Canada⁽¹⁾, et ce, de la façon suivante :

- a) au nom d'un ou de plusieurs particuliers, adultes ou mineurs, et, dans les cas où l'on compte plus d'un particulier, avec ou sans gain de survie (à partir de l'émission P3);
- b) au nom de la succession d'une personne décédée ou d'un fiduciaire nommé en vertu d'un testament (à partir de l'émission P3);
- c) au nom d'une fiducie régie par l'un des régimes suivants :
 - un régime enregistré d'épargne-retraite (REER);
 - un fonds enregistré de revenu de retraite (FERR);
 - un régime enregistré d'épargne-études (REEE);
 - un régime de participation différée aux bénéfices (RPDB);
 - un régime de pension agréé (RPA);
 - un régime de participation des employés aux bénéfices;

Nota : Par l'entremise d'un fiduciaire, le gouvernement offre, sans frais, la possibilité d'ouvrir un compte RER du Canada et un compte FRR

du

Canada, qui permettent la détention d'obligations à prime du

Canada

et d'obligations REER du Canada. Ces obligations peuvent également être détenues dans un REER ou un FERR autogéré.

- d) au nom d'un organisme ou d'une fondation de bienfaisance détenant un numéro d'enregistrement de l'Agence des douanes et du revenu du Canada (à partir de l'émission P3);
- e) au nom d'une entreprise individuelle (à partir de l'émission P3);
- f) dans une fiducie personnelle (à partir de l'émission P3).

¹ Comprend :

- les fonctionnaires (fédéraux ou provinciaux) canadiens postés à l'étranger et des membres de leur famille immédiate;
- les non-résidents ayant acquis des obligations par voie de succession à la suite du décès d'un propriétaire immatriculé;
- les résidents ayant acheté des obligations et étant devenus non-résidents par la suite.

Section 3.2 - Obligations à prime du Canada
Emprunts ventilés par date d'échéance et encours

Échéance	Année d'émission	Émission	Encours	Page
2007 1 ^{er} mars/1 ^{er} avril	1997	P1	79 329 954 \$	132
2008 1 ^{er} mars/1 ^{er} avril	1998	P2	18 632 335	132
2008 1 ^{er} novembre	1998	P3	1 289 879 558	133
2008 1 ^{er} décembre	1998	P4	116 183 260	133
2009 1 ^{er} janvier	1999	P5	24 590 151	134
2009 1 ^{er} février	1999	P6	21 991 268	134
2009 1 ^{er} mars	1999	P7	72 998 811	135
2009 1 ^{er} avril	1999	P8	61 067 440	135
2009 1 ^{er} novembre	1999	P9	473 617 294	136
2009 1 ^{er} décembre	1999	P10	136 185 232	136
2010 1 ^{er} janvier	2000	P11	43 817 596	137
2010 1 ^{er} février	2000	P12	36 761 949	137
2010 1 ^{er} mars	2000	P13	83 073 119	138
2010 1 ^{er} avril	2000	P14	114 736 119	138
2010 1 ^{er} novembre	2000	P15	697 160 960	139
2010 1 ^{er} décembre	2000	P16	138 259 827	139
2011 1 ^{er} janvier	2001	P17	180 346 356	139
2011 1 ^{er} février	2001	P18	433 040 727	140
2011 1 ^{er} mars	2001	P19	40 922 154	140
2011 1 ^{er} avril	2001	P20	58 363 440	140
2011 1 ^{er} novembre	2001	P21	749 293 489	141
2011 1 ^{er} décembre	2001	P22	95 348 849	141
		Total	<u>4 965 599 886 \$</u>	

Section 3.2 - Obligations à prime du Canada
Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

P1 Émission 1997, échéant le 1^{er} mars (1^{er} avril) 2007

Dates d'émission : Le 1^{er} mars et le 1^{er} avril 1997

Limite d'achat : Aucune

Encours : 79 329 954 \$

P2 Émission 1998, échéant le 1^{er} mars (1^{er} avril) 2008

Dates d'émission : Le 1^{er} mars et le 1^{er} avril 1998

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 18 632 335 \$

Section 3.2 - Obligations à prime du Canada
Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

P3 Émission 1998, échéant le 1^{er} novembre 2008

Dates d'émission : Le 1^{er} novembre 1998

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé, ou lorsqu'un détenteur d'obligations d'épargne du Canada arrivées à échéance en 1998 a réinvesti un montant équivalent à leur valeur nominale et à l'intérêt pour acheter des obligations de la nouvelle émission.

Encours : 1 289 879 558 \$

P4 Émission 1998, échéant le 1^{er} décembre 2008

Dates d'émission : Le 1^{er} décembre 1998

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 116 183 260 \$

Section 3.2 - Obligations à prime du Canada
Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

P5 Émission 1999, échéant le 1^{er} janvier 2009

Dates d'émission : Le 1^{er} janvier 1999

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 24 590 151 \$

P6 Émission 1999, échéant le 1^{er} février 2009

Dates d'émission : Le 1^{er} février 1999

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 21 991 268 \$

Section 3.2 - Obligations à prime du Canada
Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

P7 Émission 1999, échéant le 1^{er} mars 2009

Dates d'émission : Le 1^{er} mars 1999

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 72 998 811 \$

P8 Émission 1999, échéant le 1^{er} avril 2009

Dates d'émission : Le 1^{er} avril 1999

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 61 067 440 \$

Section 3.2 - Obligations à prime du Canada
Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

P9 **Émission 1999, échéant le 1^{er} novembre 2009**

Dates d'émission : Le 1^{er} novembre 1999

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 473 617 294 \$

P10 **Émission 1999, échéant le 1^{er} décembre 2009**

Dates d'émission : Le 1^{er} décembre 1999

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 136 185 232 \$

Section 3.2 - Obligations à prime du Canada
Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

P11 Émission 2000, échéant le 1^{er} janvier 2010

Dates d'émission : Le 1^{er} janvier 2000

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 43 817 596 \$

P12 Émission 2000, échéant le 1^{er} février 2010

Dates d'émission : Le 1^{er} février 2000

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 36 761 949 \$

Section 3.2 - Obligations à prime du Canada
Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

P13 Émission 2000, échéant le 1^{er} mars 2010

Dates d'émission : Le 1^{er} mars 2000

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 83 073 119 \$

P14 Émission 2000, échéant le 1^{er} avril 2010

Dates d'émission : Le 1^{er} avril 2000

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 114 736 119 \$

Section 3.2 - Obligations à prime du Canada
Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

P15 Émission 2000, échéant le 1^{er} novembre 2010

Dates d'émission : Le 1^{er} novembre 2000

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 697 160 960 \$

P16 Émission 2000, échéant le 1^{er} décembre 2010

Dates d'émission : Le 1^{er} décembre 2000

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 138 259 827 \$

P17 Émission 2001, échéant le 1^{er} janvier 2011

Date d'émission : Le 1^{er} janvier 2001

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 180 346 356 \$

Section 3.2 - Obligations à prime du Canada
Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

P18 Émission 2001, échéant le 1^{er} février 2011

Date d'émission : Le 1^{er} février 2001

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 433 040 727 \$

P19 Émission 2001, échéant le 1^{er} mars 2011

Date d'émission : Le 1^{er} mars 2001

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 40 922 154 \$

P20 Émission 2001, échéant le 1^{er} avril 2011

Date d'émission : Le 1^{er} avril 2001

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 58 363 440 \$

Section 3.2 - Obligations à prime du Canada
Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

P21 **Émission 2001, échéant le 1^{er} novembre 2011**

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 2001

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 749 293 489 \$

P22 **Émission 2001, échéant le 1^{er} décembre 2011**

Date d'émission : Le 1^{er} décembre 2001

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 95 348 849 \$

Partie 3 - Titres non négociables

Section 3.3 – Fonds de placement du Régime de pensions du Canada

Modalités et encours

Échéance : Les obligations émises en faveur du Fonds de placement du Régime de pensions du Canada ne sont pas négociables et elles ne sont ni transférables ni cessibles. Elles viennent généralement à échéance 20 ans après la date de leur émission (il peut arriver que, sur la recommandation du Bureau du surintendant des institutions financières, le ministre des Finances fixe l'échéance des titres à une date plus rapprochée). Les obligations sont remboursables, en entier ou en partie, avant leur échéance seulement à la discrétion du ministre des Finances, à la valeur nominale plus l'intérêt.

Clause d'échange : Les différentes émissions d'obligations lancées au cours de toute période de 12 mois consécutifs peuvent, sous réserve des dispositions de la Loi sur le Régime de pensions du Canada, être regroupées en une émission de même valeur globale.

Clause de rachat par anticipation : Ces obligations ne sont pas rachetables avant l'échéance.

Prix à l'émission : 100,00

Intérêt payable : Les 1^{er} avril et 1^{er} octobre

Encours au 31 décembre 2000	3 405 681 000 \$
Montant émis en 2001*	0 \$
Montant échu en 2001*	15 921 000 \$
Encours au 31 décembre 2001	3 389 760 000 \$

* Comprend des titres à court terme émis en vue de maintenir au niveau imposé par la loi le solde du compte de fonctionnement.